

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



08 novembre 2022

N°11

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 44,
- Sportivité Semaine 44,
- Résultat en retard,
- Rectificatif pénalité FDM,
- Sanctions,
- Trésorerie
- Assemblée extraordinaire - Remise des récompenses saison 21/22
- Nouveau Terrain,
- Calendrier Semaines 46 - 47 & 48,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Franois Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 07 novembre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 **LES BALLONS :**

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDÉES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

IO TEAM	Joueur FURRER Steeve licence NON DEPOSEE (Carton blanc OK)
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)	25/10 (17)	04/11 (17)	07/11 (17)	07/11
	10/10 (1)	25/10 (1)	04/11 (1)	07/11 (1)	21/11
ALTRAN FOOT	26/09 (16)	05/10 (16)	07/11 (16)	07/11 (16)	07/11
	05/10 (4)	05/10 (4)	07/11 (4)	07/11 (4)	21/11
	26/09 (1)	05/10 (1)			07/11
	17/10 (1)	07/11 (1)			28/11
	24/10 (1)	07/11 (1)			05/12
	14/11 (1)				02/01
FC BALEC	07/11 (1)				19/12
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)	04/10 (35)	25/10 (35)	25/10 (35)	31/10
ASC CNES	31/10 (1)				12/12
AS DRT	26/09 (14)	10/10 (14)	07/11 (14)	07/11 (14)	07/11
	10/10 (5)	10/10 (5)	07/11 (5)	07/11 (5)	21/11
	17/10 (1)	18/10 (1)	07/11 (1)	07/11 (1)	28/11
	26/09 (2)	10/10 (2)			07/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
14/11 (3)				02/01	
DYNAMO FC	14/11 (1)				02/01
ASEAT	10/10 (17)	07/11 (17)			21/11
	17/10 (2)	07/11 (2)			28/11
AS EVOTEC	26/09 (19)	24/10 (19)	07/11 (19)	07/11 (19)	07/11
	10/10 (4)	24/10 (4)	07/11 (4)	07/11 (4)	21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)	07/11 (4)	07/11 (4)	12/12
FORZA VIOLA FC	10/10 (18)	13/10 (18)	19/10 (18)	24/10 (18)	21/11
	10/10 (9)	13/10 (9)			21/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
	07/11 (1)				19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)				19/12

AGATE FC	10/10 (13)	11/10 (13)			21/11
	24/10 (3)	04/11 (3)			05/12
	04/11 (2)	04/11 (2)			19/12
GRINTA US	10/10 (20)	25/10 (20)			21/11
	17/10 (6)	25/10 (6)			28/11
	07/11 (2)				19/12
INTERNAT FC	17/10 (3)	18/10 (3)			28/11
	31/10 (6)				12/12
	14/11 (3)				02/01
IO TEAM	10/10 (20)	10/10 (20)			21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (1)	12/10 (1)			07/11
	18/10 (1)	18/10 (1)			05/12
AS MATRA	22/09 (22)	22/09 (22)	22/09 (22)	22/09 (22)	07/11
	22/09 (1)	22/09 (1)	07/11 (1)	07/11 (1)	07/11
	17/10 (4)	17/10 (4)	02/11 (4)	02/11 (4)	28/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)			07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	17/10 (1)				28/11
MISTRAL PL	26/09 (25)	13/10 (25)	03/11 (25)	07/11 (25)	07/11
	10/10 (1)	13/10 (1)	03/11 (1)	07/11 (1)	21/11
	24/10 (3)	03/11 (3)			05/12
NEW TEAM	31/10 (3)	25/10 (3)	02/11 (3)	02/11 (3)	12/12
	07/11 (2)				19/12
NIMBA OT	26/09 (6)	26/09 (6)	07/11 (6)	07/11 (6)	07/11
	26/09 (3)	26/09 (3)			07/11
	10/10 (3)	07/11 (3)			21/11
	14/11 (3)				02/01
FC POTO	26/09 (23)	27/09 (23)	07/11 (23)	07/11 (23)	07/11
RCLSP	26/09 (15)	17/10 (15)	07/11 (15)	07/11 (15)	07/11
	26/09 (3)	17/10 (3)			07/11
	24/10 (1)	07/11 (1)			05/12
	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)				02/01
SAINT ALBAN	26/09 (5)	03/10 (5)			07/11
	10/10 (3)	19/10 (3)			21/11
SB SPORT FC	26/09 (7)	27/09 (7)	07/11 (7)	07/11 (7)	07/11
	26/09 (2)	27/09 (2)			07/11
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)	24/10 (3)			21/11
	31/10 (3)	07/11 (3)			12/12

	14/11 (3)				02/01
TOLOSA DUCKS	07/11 (2)	07/11 (2)	07/11 (2)	07/11 (2)	19/12
O. TOULOUSE	26/09 (10)	11/10 (10)	07/11 (10)	07/11 (10)	07/11
	10/10 (2)	11/10 (2)	07/11 (2)	07/11 (2)	21/11
	17/10 (6)	11/10 (6)	07/11 (6)	07/11 (6)	28/11
	24/10 (2)	03/11 (2)	07/11 (2)	07/11 (2)	05/12
	03/11 (1)	07/11 (1)	07/11 (1)	07/11 (1)	19/12
TOULOUSE SA	26/09 (4)	10/10 (4)			07/11
	24/10 (1)	24/10 (1)			05/12
	31/10 (1)				12/12

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
ALTRAN FOOT	ABASS Vadel	935705	A compter du 07/11/2022
AS DRT	REY Benjamin	55711592	A compter du 07/11/2022
LES SHADOCKS DE SEILH	BOUDJEMAA Akim	533425	A compter du 07/11/2022
MECAPROTEC FC	17 Joueurs (Lots 1 & 2)	-	A compter du 07/11/2022
NIMBA O.T	BALDE Boubacar	810002	A compter du 07/11/2022
	CISSE Toumany	809997	
	NABE ABOUBACAR Sidiki	902734	
RCLSP	CORRAL Jérémy	951673	A compter du 07/11/2022
	LOVERDE Victorien	951688	
	ROSSIGNOL Pierre	951792	
SAINT ALBAN	BERLIN Laurent	683862	A compter du 07/11/2022
	DAUNIS Nicolas	656627	
	HAMMOUD Sam	898169	
	LACHOURI Tarik	867635	
	PALANQUE Gwenal	872103	
SB SPORT FC	GILLARD Mehdi	852373	A compter du 07/11/2022
	LABALLE Laurent	339921	
TOULOUSE SA	DUCHEMAN Junio Dan	826064	A compter du 07/11/2022
	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	
	RAPHAEL Cédrik	842561	

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 44 DU 02/11/2022 AU 04/11/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 4

FORZA VIOLA FC	1	-	4	PASPORT
AJ SAINT EXUPERY	6	-	2	ASFP LUSITANOS
FC POTO	1	-	2	FC CANTOU'LOUSAIN

Exempt : SAINT ALBAN

Coupe Occitane : Poule A - Tour 4

ASC CNES	2	-	0	NEW TEAM
INTERNAT FC	0	-	0	LES SHADOCKS DE SEILH








Coupe Occitane : Poule E - Tour 4

MISTRAL PL		Remis		O.TOULOUSE 
------------	--	--------------	--	--

MATCH DE RATRAPAGE

Coupe Occitane : Poule D - Tour 2 (remis du 03/10/22)

AS DRT	1	-	2	US AERO FOOT
--------	---	---	---	--------------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

RESULTAT EN RETARD

SEMAINE 43 DU 24/10/2022 AU 28/10/2022

Division: Promotion - Journée 3 aller :

LES VIEILLES CANAILLES	1	-	1	NEW TEAM
------------------------	---	---	---	----------

RECTIFICATIF PENALITE FDM

SEMAINE 43 DU 24/10/2022 AU 28/10/2022

La feuille de match ayant bien été postée dans les délais, les équipes **FC POTO, DYNAMO FC, FC BALEC, NIMBA OT, LES VIEILLES CANAILLES & NEW TEAM** sont rétablies dans leurs droits et le résultat de leurs rencontres validé.

SPORTIVITE SEMAINE 44

UNE sortie temporaire, et **SEPT** avertissements pour **6** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre FC POTO / FC CANTOU'LOUSAIN du 04/11/2022 - Coupe Delaune – Poule unique - Tour 4 :

Pour " *MAIN VOLONTAIRE* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 28/10/22 (**ART 32 - §B - f**),

OULAHYANE Mohammed, licence n°813589, (FC POTO)

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 14/11/2022.

TRESORERIE

L'encaissement des **chèques d'engagement** se fera à partir du **15 Novembre**.
Les équipes à qui cela risquerait de poser un problème de trésorerie parce qu'elles n'ont pas encaissé les inscriptions de leurs adhérents **doivent nous prévenir rapidement**.

De plus les clubs suivants : ALTRAN FOOT, ASC CNES, FORZA VIOLA FC, MECAPROTEC FC, O. TOULOUSE & TOULOUSE SA, doivent régler au plus vite la licence de leur arbitre.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE REMISE DES RECOMPENSES SAISON 21/22

Cette assemblée extraordinaire aura lieu à la **salle Capitany, à Colomiers, au 10 avenue Yves Brunaud, le mardi 29 novembre à 19 h.**

Toutes les équipes, récompensées ou non ainsi que les nouvelles, sont invitées à cette assemblée.

Liste des équipes récompensées :

US AERO FOOT, ASCA, ALTRAN FOOT, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, ASC CNES, AS DRT, DYNAMO FC, USEMA COLOMIERS, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA

VIOLA FC, IO TEAM, LES SHADOCKS DE SEILH, ASFP LUSITANOS, AS MATRA, MAZDALAND, MECAPROTEC FC, MISTRAL PL, NIMBA O.T., PASPORT, FC POTO, RCLSP, SAINT ALBAN, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA A, ATHLETICO TOLOSA B, TOLOSA DUCKS, O. TOULOUSE et TOULOUSE SA.

ATTENTION les équipes devront être présentes faute de quoi, elles ne pourront pas recevoir les récompenses auxquelles elles prétendent.

Liste des équipes non récompensées :

AGATE FC, GRINTA US, LES VEILLES CANAILLES, AJ SAINT EXUPERY et SB SPORT FC.

Liste des nouvelles équipes:

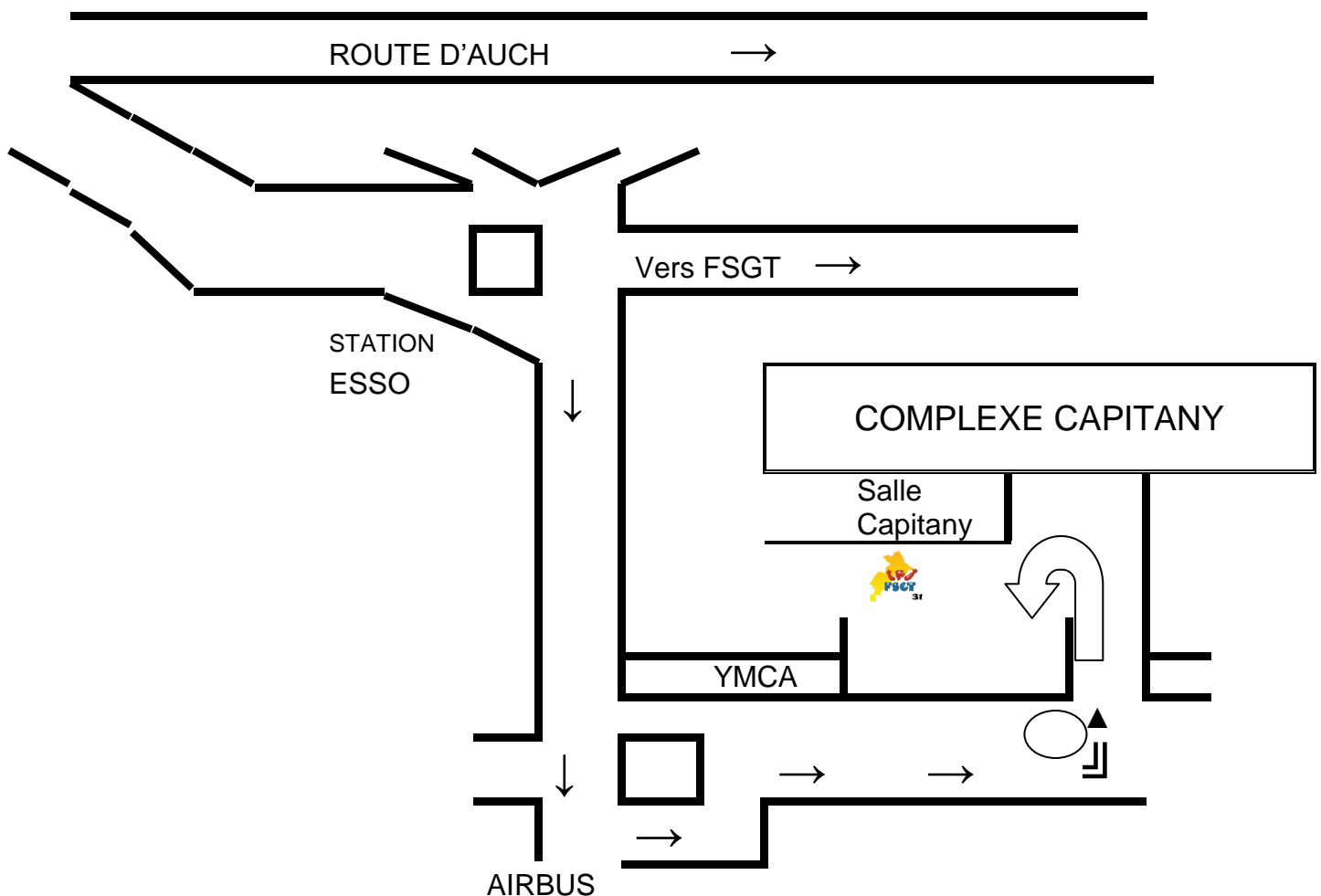
INTERNAT FC et NEW TEAM .

A l'issue de cette assemblée, nous ferons un tirage au sort parmi tous les présents, pour gagner un ballon.

Nous réaliserons aussi un tirage au sort parmi les équipes qui n'ont rien gagné.

Un petit pot de bienvenue vous sera servi à l'issue de cette cérémonie.

Plan d'accès à la salle Capitany :



NOUVEAU TERRAIN

INFO : Nouveau Terrain Herbe utilisé par l'équipe **INTERNAT FC**

Adresse : Complexe sportif du RAMIER - Rue de la plage - 31150 FENOUILLET

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 46 DU 14/11/2022 AU 18/11/2022

Division : Excellence - Journée 4 aller

ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO	Lardenne Synthé	Ve 18/11	20h00
MECAPROTEC FC	USEMA COLOMIERS	Muret Auriol Synthé	Lu 14/11	20h00
PASPORT	ASC CNES	Sordelo St	Je 17/11	19h45
ASEAT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve 18/11	19h45

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Division : Promotion Excellence - Journée 4 aller

ALTRAN FOOT	SHADOCKS DE SEILH	Blagn. Baradels Sy.	Je 17/11	21h00
TOULOUSE SA	AGATE FC	La Ramée St	Ve 18/11	19h45
FORZA VIOLA FC	DYNAMO FC	Stadium n°4 Synthé	Je 17/11	20h15
US AERO FOOT	O. TOULOUSE	Argoulets St	Je 17/11	19h45

Exempt : ATHLETICO TOLOSA A

Division : Honneur - Journée 4 aller

SAINT ALBAN	NIMBA OT	St Alban Faure Hb	Lu 14/11	20h30
ASFP LUSITANOS	FC BALEC	Castelginest Hb	Lu 14/11	20h30
IO TEAM	MISTRAL PL	Lardenne Synthé	Me 16/11	19h45
TOLOSA DUCKS	AS MATRA	Sordelo St	Me 16/11	19h45

Exempt : GRINTA US

Division : Promotion - Journée 4 aller

ASCA	AS DRT	Beaupuy Hb	Me 16/11	20h15
SOPRA STERIA FOOT	RCLSP	Roques Hb	Lu 14/11	20h30
AS EVOTEC	NEW TEAM	M. Cerdan St	Lu 14/11	19h45
SB SPORT FC	INTERNAT FC	La Ramée St	Lu 14/11	19h45

Exempt : VIEILLES CANAILLES

SEMAINE 47 DU 21/11/2022 AU 25/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 6 :

FC CANTOU'LOUSAIN	SAINT ALBAN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 25/11	19h45
ASFP LUSITANOS	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synth	Je 24/11	20h15
PASPORT	FC POTO	Lardenne Synthé	Me 23/11	19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 :

NEW TEAM	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu 21/11	20h00
SB SPORT FC	ASC CNES	Sordelo St	Me 23/11	19h45
SHADOCKS DE SEILH	ASCA	Seilh Synthé	Ve 25/11	20h45

Poule B - Tour 5:

TOLOSA DUCKS	FC BALEC	Argoulets St	Je 24/11	19h45
VIEILLES CANAILLES	ATHLETICO TOLOSA A	Barran Hb	Ve 25/11	19h45

Exempt : RCLSP

Poule C -Tour 5 :

TOULOUSE SA	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 21/11	20h30
ATHLETICO TOLOSA B	DYNAMO FC	Sordelo St	Je 24/11	19h45

Exempt : ASEAT

Poule D - Tour 5 :

US AERO FOOT	IO TEAM	La Ramée St.	Lu 21/11	19h45
AS MATRA	AS DRT	M. Cerdan St	Lu 21/11	19h45

Exempt : USEMA COLOMIERS

Poule E - Tour 5 :

O. TOULOUSE	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo St	Ve 25/11	19h45
MISTRAL PL	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 21/11	20h00

Exempt : ALTRAN FOOT

SEMAINE 48 DU 28/11/2022 AU 02/12/2022

Division : Excellence - Journée 5 aller

FC POTO	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé	Ve 02/12	20h00
AJ SAINT EXUPERY	ASC CNES	Sordelo St	Je 01/12	19h45
USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 30/11	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	ASEAT	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 02/12	19h45

Exempt : PASPORT

Division : Promotion Excellence - Journée 5 aller

ATHLETICO TOLOSA A	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 01/12	21h00
O. TOULOUSE	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 01/12	20h15
SHADOCKS DE SEILH	TOULOUSE SA	Seilh Synthé	Ve 02/12	20h45
AGATE FC	US AERO FOOT	M. Cerdan St	Lu 28/11	19h45

Exempt : DYNAMO FC

Division : Honneur - Journée 5 aller

MISTRAL PL	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 28/11	20h30
SAINT ALBAN	GRINTA US	St Alban Faure Hb	Lu 28/11	20h30
AS MATRA	IO TEAM	Argoulets St	Je 01/12	19h45
NIMBA OT	TOLOSA DUCKS	Barran Hb	Ve 02/12	19h45

Exempt : FC BALEC

Division : Promotion - Journée 5 aller

SOPRA STERIA FOOT	SB SPORT FC	Sordelo St	Me 30/11	20h15
AS DRT	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 30/11	19h45
NEW TEAM	ASCA	Beaupuy Hb	Me 30/11	20h15
INTERNAT FC	AS EVOTEC	Fenouillet Hb	Lu 28/11	20h00

Exempt : RCLSP

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



15 novembre 2022

N°12

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 45,
- Sportivité Semaine 45,
- Rectificatif pénalité FDM,
- Sanctions,
- Trésorerie,
- Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Assemblée extraordinaire - Remise des récompenses saison 21/22,
- Coupe Haute Garonne - Henri Crespin,
- Nouveau Terrain,
- Rectificatif Calendrier,
- Calendrier Semaines 47 & 48,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Franois Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 14 novembre 2022.

Présents : Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

☞ Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

IO TEAM	Joueur FURRER Steeve licence NON DEPOSEE (Carton blanc OK)
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)	25/10 (17)	04/11 (17)	07/11 (17)	07/11
	10/10 (1)	25/10 (1)	04/11 (1)	07/11 (1)	21/11
ALTRAN FOOT	26/09 (1)	05/10 (1)		14/11 (1)	07/11
	17/10 (1)	07/11 (1)		14/11 (1)	28/11
	24/10 (1)	07/11 (1)		14/11 (1)	05/12
	14/11 (1)	14/11 (1)		14/11 (1)	02/01
	21/11 (1)				09/01
FC BALEC	07/11 (1)				19/12
ASC CNES	31/10 (1)				12/12
AS DRT	26/09 (2)	10/10 (2)			07/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)				02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)				02/01
ASEAT	10/10 (17)	07/11 (17)	14/11 (17)	14/11 (17)	21/11
	17/10 (2)	07/11 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	28/11
FORZA VIOLA FC	10/10 (18)	13/10 (18)	19/10 (18)	24/10 (18)	21/11
	10/10 (4)	13/10 (4)	14/11 (4)	14/11 (4)	21/11
	10/10 (5)	13/10 (5)			21/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
	07/11 (1)				19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)				19/12
AGATE FC	10/10 (13)	11/10 (13)			21/11
	24/10 (3)	04/11 (3)			05/12
	07/11 (2)				19/12
GRINTA US	10/10 (20)	25/10 (20)			21/11
	17/10 (6)	25/10 (6)			28/11
	07/11 (2)				19/12

INTERNAT FC	17/10 (3)	18/10 (3)			28/11
	31/10 (6)				12/12
	14/11 (3)				02/01
	21/11 (2)				09/01
IO TEAM	10/10 (20)	10/10 (20)			21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (1)	12/10 (1)	10/11 (1)	14/11 (1)	07/11
	18/10 (1)	18/10 (1)	10/11 (1)	14/11 (1)	05/12
MECAPROTEC FC	26/09 (17)	10/10 (17)	14/11 (17)	14/11 (17)	07/11
	10/10 (2)	10/10 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	21/11
	17/10 (1)	14/11 (1)			28/11
	21/11 (1)				09/01
MISTRAL PL	26/09 (25)	13/10 (25)	03/11 (25)	07/11 (25)	07/11
	10/10 (1)	13/10 (1)	03/11 (1)	07/11 (1)	21/11
	24/10 (3)	03/11 (3)	14/11 (3)	14/11 (3)	05/12
NEW TEAM	07/11 (2)				19/12
NIMBA OT	26/09 (1)	26/09 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	07/11
	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (3)	07/11 (3)			21/11
	14/11 (3)				02/01
RCLSP	26/09 (2)	17/10 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	07/11
	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
	24/10 (1)	07/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	05/12
	31/10 (1)	07/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	12/12
	14/11 (1)				02/01
SAINT ALBAN	26/09 (4)	03/10 (4)	10/11 (4)	14/11 (4)	07/11
	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
	10/10 (3)	19/10 (3)	10/11 (3)	14/11 (3)	21/11
SB SPORT FC	26/09 (2)	27/09 (2)			07/11
TOLOSA DUCKS	14/11 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	02/01
ATHLETICO TOLOSA	10/10 (3)	24/10 (3)	14/11 (3)	14/11 (3)	21/11
	31/10 (3)	07/11 (3)	14/11 (3)	14/11 (3)	12/12
	14/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	02/01
	21/11 (1)				09/01
TOULOUSE SA	26/09 (2)	10/10 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	07/11
	26/09 (2)	10/10 (2)			07/11
	24/10 (1)	24/10 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	05/12
	31/10 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	12/12

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club

16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

 **DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	PAQUETON Serge	162304	A compter du 07/11/2022
	REY Benjamin	55711592	
	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
FORZA VIOLA FC	BIRABET Gabriel	810828	A compter du 21/11/2022
	DIALLO Djibril	900073	
	HASSAN Aboubakar	815034	
	MHANNA Stéphane	900079	
	ROUX Alexandre	900069	
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vítor Gabriel	880980	
AGATE FC	13 Joueurs (Lots 1 & 2)	-	A compter du 21/11/2022
GRINTA US	20 Joueurs (Lot 1)	-	A compter du 21/11/2022
IO TEAM	20 Joueurs (Lots 1 & 2)	-	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	CISSE Toumany	809997	A compter du 07/11/2022
	NABE ABOUBACAR Sidiki	902734	
	BANGOURA VALERY Moustapha	866928	A compter du 21/11/2022
	KEITA WAZIR Deen	906392	
	SOUMAH Mamoudou	810003	
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
SB SPORT FC	GILLARD Mehdi	852373	A compter du 07/11/2022
	LABALLE Laurent	339921	
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 45 DU 07/11/2022 AU 10/11/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 5

FC CANTOU'LOUSAIN	10	-	1	FORZA VIOLA FC
SAINT ALBAN	2	-	2	FC POTO
PASPORT	1	-	1	AJ SAINT EXUPERY

Exempt : ASFP LUSITANOS

Coupe Occitane : Poule A - Tour 4

ASCA	1	-	4	SB SPORT FC
ASC CNES	Joué S44			NEW TEAM
INTERNAT FC	Joué S44			LES SHADOCKS DE SEILH

Coupe Occitane : Poule B - Tour 4

ATHLETICO TOLOSA A	0	-	5	TOLOSA DUCKS
FC BALEC	2	-	5	RCLSP

Exempt : LES VIEILLES CANAILLES

Coupe Occitane : Poule C - Tour 4

DYNAMO FC	1	-	0	GRINTA US
ATHLETICO TOLOSA B	0	-	0	ASEAT

Exempt : TOULOUSE SA

Coupe Occitane : Poule D - Tour 4

IO TEAM	1	-	5	AS MATRA
USEMA COLOMIERS	2	-	2	US AERO FOOT

Exempt : AS DRT

Coupe Occitane : Poule E - Tour 4








ALTRAN FOOT	5	-	1	SOPRA STERIA FOOT
MISTRAL PL	7	-	1	O. TOULOUSE

Exempt : MECAPROTEC FC

MATCH DE RATRAPAGE

Division Promotion : Journée 1 aller (remis du 29/09/2022)

AS DRT	2	-	0	NEW TEAM
--------	---	---	---	----------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 45

UNE sortie temporaire, et **Neuf** avertissements pour **13** rencontres arbitrées.

RECTIFICATIF PENALITE FDM

SEMAINE 42 DU 17/10/2022 AU 21/10/2022

Rencontre MECAPROTEC FC / ALTRAN FOOT - Coupe Occitane - Poule E - Tour 3 :
La feuille de match ayant bien été postée dans les délais, l'équipe **MECAPROTEC FC** est rétablie dans ses droits et le résultat de la rencontre validé.

SANCTIONS

Rencontre USEMA COLOMIERS / US AERO FOOT du 09/11/2022 - Coupe Occitane - Poule D - Tour 4 :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 26/10/22 (**ART 32 - §B - f**),

VILLAIN Manuel, licence n°660794, (USEMA COLOMIERS)

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 21/11/2022.

TRESORERIE

Les clubs suivants : ALTRAN FOOT, ASC CNES, FORZA VIOLA FC, O. TOULOUSE & TOULOUSE SA, doivent régler au plus vite la licence de leur arbitre.

SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

POUR LE MOIS D'OCTOBRE

1-Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA
US AERO FOOT
ALTRAN FOOT
FC CANTOU'LOUSAIN
ASC CNES
USEMA COLOMIERS
AS DRT
DYNAMO FC

ASEAT
FORZA VIOLA FC
GRINTA US
IO TEAM
LES SHADOCKS DE SEILH
AS MATRA
MECAPROTEC FC
PASPORT

FC POTO
AJ ST EXUPERY
SOPRA STERIA FOOT
RCLSP
ATHLETICO TOLOSA B
TOULOUSE SA

2- Equipes non pénalisées, 1^{ère} année :

INTERNAT FC NEW TEAM

3- Equipes non pénalisées, 2^{ème} année :

AS EVOTEC TOLOSA DUCKS

4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

O. TOULOUSE

5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :

ASFP LUSITANOS SAINT ALBAN

6- Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :

FC BALEC MISTRAL P.L. SB SPORT FC
AGATE FC NIMBA O.T. ATHLETICO TOLOSA A
LES VIEIL.CANAILLES

**ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE
REMISE DES RECOMPENSES SAISON 21/22**

Cette assemblée extraordinaire aura lieu à la **salle Capitany**, à **Colomiers**, au **10 avenue Yves Brunaud**, le **mardi 29 novembre à 19 h**.

Toutes les équipes, récompensées ou non ainsi que les nouvelles, sont invitées à cette assemblée.

Liste des équipes récompensées :

US AERO FOOT, ASCA, ALTRAN FOOT, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, ASC CNES, AS DRT, DYNAMO FC, USEMA COLOMIERS, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA VIOLA FC, IO TEAM, LES SHADOCKS DE SEILH, ASFP LUSITANOS, AS MATRA, MAZDALAND, MECAPROTEC FC, MISTRAL PL, NIMBA O.T., PASPORT, FC POTO, RCLSP, SAINT ALBAN, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA A, ATHLETICO TOLOSA B, TOLOSA DUCKS, O. TOULOUSE et TOULOUSE SA.

ATTENTION les équipes devront être présentes faute de quoi, elles ne pourront pas recevoir les récompenses auxquelles elles prétendent.

Liste des équipes non récompensées :

AGATE FC, GRINTA US, LES VEILLES CANAILLES, AJ SAINT EXUPERY et SB SPORT FC.

Liste des nouvelles équipes:

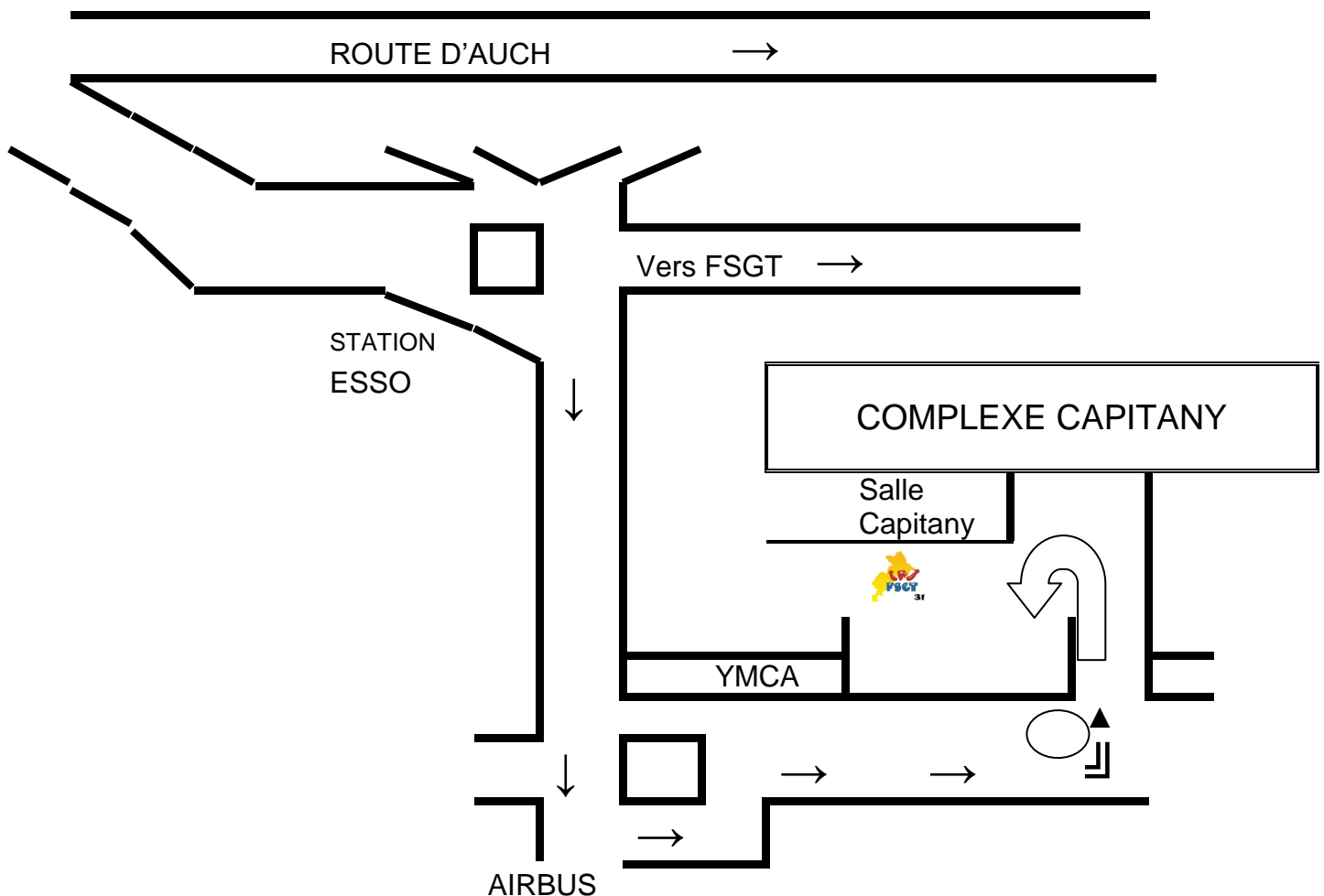
INTERNAT FC et NEW TEAM .

A l'issue de cette assemblée, nous ferons un tirage au sort parmi tous les présents, pour gagner un ballon.

Nous réaliserons aussi un tirage au sort parmi les équipes qui n'ont rien gagné.

Un petit pot de bienvenue vous sera servi à l'issue de cette cérémonie.

Plan d'accès à la salle Capitany :



COUPE HAUTE GARONNE - HENRI CRESPIN

Le tirage au sort de cette coupe aura lieu le **lundi 5 décembre à 19h** au siège de la commission.

Les équipes qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire avant le 1^{er} Décembre : **AS EVOTEC.**

NOUVEAU TERRAIN

INFO : Nouveau Terrain Herbe utilisé par l'équipe **INTERNAT FC**
(à compter de ce lundi 21/11)

Adresse : Complexe sportif du RAMIER - Rue de la plage - 31150 FENOUILLET

RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 47 DU 21/11/2022 AU 25/11/2022

Coupe Occitane : Poule B - Tour 5 :

VIEILLES CANAILLES

ATHLETICO TOLOSA A

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 47 DU 21/11/2022 AU 25/11/2022

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 6 :

FC CANTOU'LOUSAIN	SAINT ALBAN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 25/11	19h45
ASFP LUSITANOS	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synth	Je 24/11	20h15
PASPORT	FC POTO	Lardenne Synthé	Me 23/11	19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 :

NEW TEAM	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu 21/11	20h00
SB SPORT FC	ASC CNES	Sordelo St	Me 23/11	19h45
SHADOCKS DE SEILH	ASCA	Seilh Synthé	Ve 25/11	20h45

Poule B - Tour 5:

TOLOSA DUCKS	FC BALEC	Argoulets St	Je 24/11	19h45
VIELLES CANAILLES	ATHLETICO TOLOSA A	Remis		

Exempt : RCLSP

Poule C -Tour 5 :

TOULOUSE SA	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 21/11	20h30
ATHLETICO TOLOSA B	DYNAMO FC	Sordelo St	Je 24/11	19h45

Exempt : ASEAT

Poule D - Tour 5 :

US AERO FOOT	IO TEAM	La Ramée St.	Lu 21/11	19h45
AS MATRA	AS DRT	M. Cerdan St	Lu 21/11	19h45

Exempt : USEMA COLOMIERS

Poule E - Tour 5 :

O. TOULOUSE	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo St	Ve 25/11	19h45
MISTRAL PL	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 21/11	20h00

Exempt : ALTRAN FOOT

SEMAINE 48 DU 28/11/2022 AU 02/12/2022

Division : Excellence - Journée 5 aller

FC POTO	MECAPROTEC FC	Lardenne Synthé	Ve 02/12	20h00
AJ SAINT EXUPERY	ASC CNES	Sordelo St	Je 01/12	19h45
USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 30/11	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	ASEAT	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 02/12	19h45

Exempt : PASPORT

Division : Promotion Excellence - Journée 5 aller

ATHLETICO TOLOSA A	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 01/12	21h00
O. TOULOUSE	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 01/12	20h15
SHADOCKS DE SEILH	TOULOUSE SA	Seilh Synthé	Ve 02/12	20h45
AGATE FC	US AERO FOOT	M. Cerdan St	Lu 28/11	19h45
<u>Exempt</u> : DYNAMO FC				

Division : Honneur - Journée 5 aller

MISTRAL PL	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 28/11	20h30
SAINT ALBAN	GRINTA US	St Alban Faure Hb	Lu 28/11	20h30
AS MATRA	IO TEAM	Argoulets St	Je 01/12	19h45
NIMBA OT	TOLOSA DUCKS	Barran Hb	Ve 02/12	19h45
<u>Exempt</u> : FC BALEC				

Division : Promotion - Journée 5 aller

SOPRA STERIA FOOT	SB SPORT FC	Sordelo St	Me 30/11	20h15
AS DRT	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 30/11	19h45
NEW TEAM	ASCA	Beaupuy Hb	Me 30/11	20h15
INTERNAT FC	AS EVOTEC	Fenouillet Hb	Lu 28/11	20h00
<u>Exempt</u> : RCLSP				

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



22 novembre 2022

N°13

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 46,
- Sportivité Semaine 46,
- Sanctions,
- Assemblée extraordinaire - Remise des récompenses saison 21/22,
- Trésorerie
- Coupe Haute Garonne - Henri Crespin,
- Sélection Haute-Garonne,
- Rectificatifs Calendrier,
- Calendrier Semaines 48- 49 & 50,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Franois Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 21 novembre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ **LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance**

+ Carton blanc (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ALTRAN FOOT	21/11 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	09/01
FC BALEC	07/11 (1)				19/12
ASC CNES	31/10 (1)				12/12
AS DRT	26/09 (2)	10/10 (2)	16/11 (2)	21/11 (2)	07/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)				02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)				02/01
FORZA VIOLA FC	10/10 (4)	13/10 (4)	14/11 (4)	14/11 (4)	21/11
	10/10 (5)	13/10 (5)	16/11 (5)	21/11 (5)	21/11
	24/10 (1)				05/12
	31/10 (1)				12/12
	07/11 (1)				19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)				19/12
AGATE FC	10/10 (4)	11/10 (4)	16/11 (4)	21/11 (4)	21/11
	10/10 (9)	11/10 (9)			21/11
	24/10 (1)	04/11 (1)	16/11 (1)	21/11 (1)	05/12
	24/10 (2)	04/11 (2)			05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)	16/11 (1)	21/11 (1)	19/12
	07/11 (1)	16/11 (1)			19/12
	21/11 (2)				09/01
GRINTA US	10/10 (20)	25/10 (20)	15/11 (20)	21/11 (20)	21/11
	17/10 (6)	25/10 (6)	15/11 (6)	21/11 (6)	28/11
	07/11 (2)	15/11 (2)			19/12
INTERNAT FC	17/10 (3)	18/10 (3)			28/11
	31/10 (6)	18/11 (6)			12/12
	14/11 (3)	18/11 (3)	21/11 (3)	21/11 (3)	02/01
	18/11 (1)	18/11 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	09/01

	18/11 (1)	18/11 (1)			09/01
	21/11 (1)				09/01
IO TEAM	10/10 (16)	10/10 (16)	21/11 (16)	21/11 (16)	21/11
	10/10 (4)	10/10 (4)			21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (1)	12/10 (1)	10/11 (1)	14/11 (1)	07/11
	18/10 (1)	18/10 (1)	10/11 (1)	14/11 (1)	05/12
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)			28/11
	21/11 (1)				09/01
NEW TEAM	07/11 (2)	15/11 (2)	15/11 (2)	21/11 (2)	19/12
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (3)	07/11 (3)			21/11
	14/11 (3)				02/01
RCLSP	26/09 (2)	17/10 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	07/11
	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
	24/10 (1)	07/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	05/12
	31/10 (1)	07/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	12/12
	14/11 (1)				02/01
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
SB SPORT FC	26/09 (2)	27/09 (2)			07/11
ATHLETICO TOLOSA	21/11 (2)	21/11 (2)	21/11 (2)	21/11 (2)	09/01
O. TOULOUSE	21/11 (2)				09/01
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	07/11
	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	
	1 joueur	-	A compter du 28/11/2022


AGATE FC	9 Joueurs (Lots 1 & 2)	-	A compter du 21/11/2022
INTERNAT FC	3 Joueurs	-	A compter du 28/11/2022
IO TEAM	DAVID Maxime GACHELIN Jérémie MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	831994 936626 55542981 682674	A compter du 21/11/2022
MECAPROTEC FC	1 joueur	-	A compter du 28/11/2022
NIMBA O.T	CISSE Toumany NABE ABOUBACAR Sidiki	809997 902734	A compter du 07/11/2022
	BANGOURA VALERY Moustapha KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	866928 906392 810003	A compter du 21/11/2022
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
SB SPORT FC	GILLARD Mehdi LABALLE Laurent	852373 339921	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 46 DU 14/11/2022 AU 18/11/2022

Division Excellence : Journée 4 aller

ATHLETICO TOLOSA B	0	-	4	FC POTO
MECAPROTEC FC	5	-	3	USEMA COLOMIERS
PASPORT		Remis		ASC CNES 
ASEAT	1	-	1	AJ SAINT EXUPERY

Exempt : FC CANTOU'LOUSAIN

Division Promotion Excellence : Journée 4 aller

ALTRAN FOOT	0	-	0	LES SHADOCKS DE SEILH
TOULOUSE SA	4	-	4	AGATE FC
FORZA VIOLA FC	5	-	2	DYNAMO FC
US AERO FOOT	7	-	1	O. TOULOUSE


Exempt : ATHLETICO TOLOSA A

Division Honneur : Journée 4 aller







SAINT ALBAN	4	-	4	NIMBA OT
ASFP LUSITANOS	5	-	0	FC BALEC
IO TEAM	1	-	2	MISTRAL PL
TOLOSA DUCKS	1	-	2	AS MATRA

Exempt : GRINTA US

Division Promotion : Journée 4 aller

ASCA	0	-	4	AS DRT
SOPRA STERIA FOOT	3	-	5	RCLSP
AS EVOTEC	2	-	1	NEW TEAM
SB SPORT FC		<i>Remis</i>		INTERNAT FC 

Exempt : LES VIEILLES CANAILLES

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel Semaine 45 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : O. TOULOUSE

SPORTIVITE SEMAINE 46

Huit sorties temporaires, et **Douze** avertissements pour **14** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre MECAPROTEC FC / USEMA COLOMIERS du 14/11/2022 - Excellence - Journée 4 aller :

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 26/10/22 (ART 32 - §B - f),

ALLICHE Rédouane, licence n°948106, (USEMA COLOMIERS)
 - **Un (1) match de suspension ferme à compter du 28/11/2022.**

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 26/09/22 (ART 32 - §B - f),

DENEUX Nicolas, licence n°812125, (MECAPROTEC FC)
 - **Un (1) match de suspension ferme à compter du 28/11/2022.**

Rencontre ASFP LUSITANOS / FC BALEC du 14/11/2022 - Honneur - Journée 4 aller :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 10/10/22 (ART 32 - §B - f),

NOVO COSTA Pedro Miguel, licence n°668792, (ASFP LUSITANOS)

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 28/11/2022.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE REMISE DES RECOMPENSES SAISON 21/22

Cette assemblée extraordinaire aura lieu à la **salle Capitany**, à **Colomiers**, au **10 avenue Yves Brunaud**, le **mardi 29 novembre à 19 h**.

Toutes les équipes, récompensées ou non ainsi que les nouvelles, sont invitées à cette assemblée.

Liste des équipes récompensées :

US AERO FOOT, ASCA, ALTRAN FOOT, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, ASC CNES, AS DRT, DYNAMO FC, USEMA COLOMIERS, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA VIOLA FC, IO TEAM, LES SHADOCKS DE SEILH, ASFP LUSITANOS, AS MATRA, MAZDALAND, MECAPROTEC FC, MISTRAL PL, NIMBA O.T., PASPORT, FC POTO, RCLSP, SAINT ALBAN, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA A, ATHLETICO TOLOSA B, TOLOSA DUCKS, O. TOULOUSE et TOULOUSE SA.

ATTENTION les équipes devront être présentes faute de quoi, elles ne pourront pas recevoir les récompenses auxquelles elles prétendent.

Liste des équipes non récompensées :

AGATE FC, GRINTA US, LES VEILLES CANAILLES, AJ SAINT EXUPERY et SB SPORT FC.

Liste des nouvelles équipes:

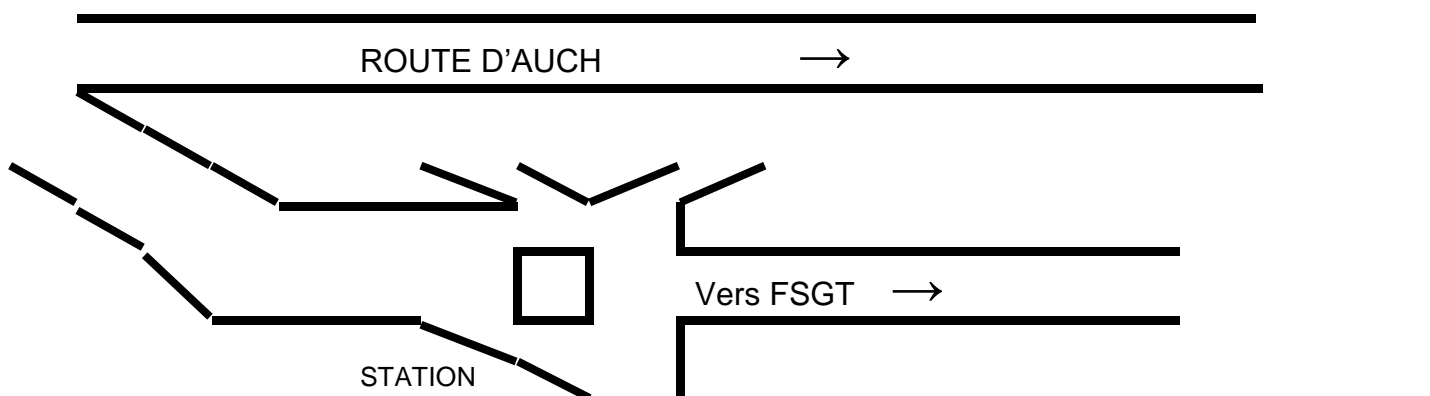
INTERNAT FC et NEW TEAM .

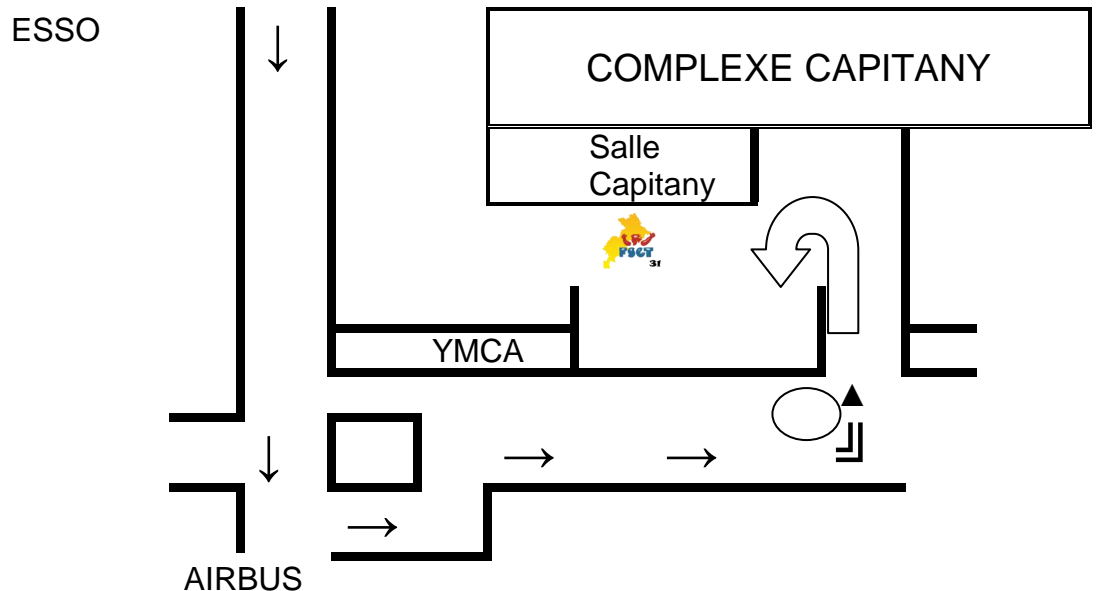
A l'issue de cette assemblée, nous ferons un tirage au sort parmi tous les présents, pour gagner un ballon.

Nous réaliserons aussi un tirage au sort parmi les équipes qui n'ont rien gagné.

Un petit pot de bienvenue vous sera servi à l'issue de cette cérémonie.

Plan d'accès à la salle Capitany :





TRESORERIE

Les clubs suivants : FORZA VIOLA FC & TOULOUSE SA, doivent régler au plus vite la licence de leur arbitre.

COUPE HAUTE GARONNE - HENRI CRESPIN

Le tirage au sort de cette coupe aura lieu le **lundi 5 décembre à 18h** au siège de la commission.

Les équipes qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire avant le 02 Décembre : **AS EVOTEC.**

SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football FSGT 31. Nous allons donc commencer les matchs de présélection fin Janvier - début Février 2023. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de ce bulletin et ceci avant le **18 décembre 2022.**

Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

RECTIFICATIF CALENDRIER

SEMAINE 48 DU 28/11/2022 AU 02/12/2022

Division : Promotion Excellence - Journée 5 aller

SHADOCKS DE SEILH
AGATE FC

TOULOUSE SA
US AERO FOOT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Honneur - Journée 5 aller

MISTRAL PL
NIMBA OT

ASFP LUSITANOS
TOLOSA DUCKS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 48 DU 28/11/2022 AU 02/12/2022

Division : Excellence - Journée 5 aller

FC POTO

MECAPROTEC FC

Lardenne Synthé

Ve 02/12 20h00

AJ SAINT EXUPERY

ASC CNES

Sordelo St

Je 01/12 19h45

USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 30/11	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	ASEAT	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 02/12	19h45
<u>Exempt</u> : PASPORT				

Division : Promotion Excellence - Journée 5 aller

ATHLETICO TOLOSA A	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 01/12	21h00
O. TOULOUSE	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 01/12	20h15
SHADOCKS DE SEILH	TOULOUSE SA	Sordelo St	Ve 02/12	19h45
AGATE FC	US AERO FOOT	Barran Hb	Ve 02/12	19h45
<u>Exempt</u> : DYNAMO FC				

Division : Honneur - Journée 5 aller

MISTRAL PL	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Me 30/11	20h30
SAINT ALBAN	GRINTA US	St Alban Faure Hb	Lu 28/11	20h30
AS MATRA	IO TEAM	Argoulets St	Je 01/12	19h45
NIMBA OT	TOLOSA DUCKS	M. Cerdan St	Lu 28/11	19h45
<u>Exempt</u> : FC BALEC				

Division : Promotion - Journée 5 aller

SOPRA STERIA FOOT	SB SPORT FC	Sordelo St	Me 30/11	19h45
AS DRT	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 30/11	19h45
NEW TEAM	ASCA	Beaupuy Hb	Me 30/11	20h15
INTERNAT FC	AS EVOTEC	Fenouillet Hb	Lu 28/11	20h00
<u>Exempt</u> : RCLSP				

SEMAINE 49 DU 05/12/2022 AU 09/12/2022

Division : Excellence - Journée 6 aller

USEMA COLOMIERS	ASC CNES	Capitany Synthé	Me 07/12	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	PASPORT	Remis		
MECAPROTEC FC	AJ SAINT EXUPERY	Remis		
ASEAT	ATHLETICO TOLOSA B	M. Cerdan St	Lu 05/12	19h45
<u>Exempt</u> : FC POTO				

Division : Promotion Excellence - Journée 6 aller

O. TOULOUSE	AGATE FC	Sordelo St	Ve 09/12	19h45
ALTRAN FOOT	DYNAMO FC	Blagn. Baradels Sy.	Je 08/12	21h00
TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA A	La Ramée St	Ve 09/12	19h45
US AERO FOOT	SHADOCKS DE SEILH	Barran Hb	Ve 09/12	19h45
<u>Exempt</u> : FORZA VIOLA FC				

Division : Honneur - Journée 6 aller

MISTRAL PL	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 05/12	20h30
FC BALEC	AS MATRA	Sordelo St	Je 08/12	19h45
ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Remis		
IO TEAM	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 08/12	19h45
<u>Exempt</u> : NIMBA OT				

Division : Promotion - Journée 6 aller

AS DRT	AS EVOTEC	Sordelo St	Me 07/12	19h45
NEW TEAM	SB SPORT FC	La Ramée St	Lu 05/12	19h45
RCLSP	VIEILLES CANAILLES	Roques Hb	Lu 05/12	20h30
INTERNAT FC	SOPRA STERIA FOOT	Fenouillet Hb	Lu 05/12	20h00

Exempt : ASCA

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 7 :

AJ SAINT EXUPERY	FC POTO	Barran Hb.	Me 07/12	19h45
ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Castelginest Hb	Lu 05/12	20h30
PASPORT	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Me 07/12	19h45

Exempt : FORZA VIOLA FC

SEMAINE 50 DU 12/12/2022 AU 16/12/2022

Division : Excellence - Journée 7 aller

ASC CNES	FC POTO	Lardenne Synthé	Me 14/12	19h45
MECAPROTEC FC	FC CANTOU'LOUSAIN	Muret Auriol Synthé	Lu 12/12	20h00
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve 16/12	19h45

ASEAT USEMA COLOMIERS remis

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 14/12	19h45
O. TOULOUSE	TOULOUSE SA	La Ramée St	Lu 12/12	19h45
AGATE FC	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 15/12	21h00
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 15/12	20h15

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

Division : Honneur - Journée 7 aller

ASFP LUSITANOS	AS MATRA	Castelginest Hb	Lu 12/12	20h30
IO TEAM	NIMBA OT	Argoulets St	Je 15/12	19h45
GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu 12/12	20h30
TOLOSA DUCKS	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 12/12	20h30

Exempt : FC BALEC

Division : Promotion - Journée 7 aller

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me 14/12	20h15
SOPRA STERIA FOOT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 15/12	19h45
SB SPORT FC	AS DRT	M. Cerdan St	Lu 12/12	19h45
INTERNAT FC	RCLSP	Fenouillet Hb	Lu 12/12	20h00

Exempt : AS EVOTEC

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44
Site Internet : www.fsgt31.fr
accueil@31.fsgt.org



SELECTION HAUTE GARONNE

INSCRIPTION SAISON 2022-2023

(à retourner avant le **18 Décembre 2022**)

NOM DU CLUB:

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

NOM du Responsable du club:

Signature:

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



29 novembre 2022

N°14

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 47,
- Sportivité Semaine 47,
- Rectificatif résultat,
- Nouveau rappel,
- Coupe Haute Garonne - Henri Crespin,
- Sélection Haute-Garonne,
- Calendrier Semaines 49 - 50 & 51,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a green field and a blue sky with a crowd silhouette. The text includes the name François Martinez, contact information, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 28 novembre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS, Joseph RICART et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER

MECAPROTEC FC	Photo non conforme sur licence du joueur MOKPELI BIONLI Mokoyamkom
O. TOULOUSE	Manque Photo sur carton blanc du joueur BENNAÏ Malik



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	07/11 (1)	22/11 (1)	22/11 (1)	29/11 (1)	19/12
ASC CNES	31/10 (1)	29/11 (1)			12/12
AS DRT	26/09 (2)	10/10 (2)	16/11 (2)	21/11 (2)	07/11
	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
USEMA COLOMIERS	28/11 (1)	28/11 (1)			16/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)			16/01
FORZA VIOLA FC	10/10 (5)	13/10 (5)	16/11 (5)	21/11 (5)	21/11
	24/10 (1)	29/11 (1)			05/12
	31/10 (1)	29/11 (1)			12/12
	07/11 (1)	29/11 (1)			19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
AGATE FC	10/10 (9)	11/10 (9)	16/11 (9)	21/11 (9)	21/11
	10/10 (4)	11/10 (4)			21/11
	24/10 (1)	04/11 (1)	16/11 (1)	21/11 (1)	05/12
	24/10 (2)	04/11 (2)			05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)	16/11 (1)	21/11 (1)	19/12
	07/11 (1)	16/11 (1)			19/12
GRINTA US	21/11 (2)	28/11 (2)			09/01
	10/10 (20)	25/10 (20)	15/11 (20)	21/11 (20)	21/11
	17/10 (6)	25/10 (6)	15/11 (6)	21/11 (6)	28/11
INTERNAT FC	07/11 (2)	15/11 (2)	28/11 (2)	28/11 (2)	19/12
	17/10 (1)	18/10 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	28/11
	17/10 (2)	18/10 (2)			28/11
	31/10 (4)	18/11 (4)	21/11 (4)	21/11 (4)	12/12

	31/10 (2)	18/11 (2)			12/12
	14/11 (3)	18/11 (3)	21/11 (3)	21/11 (3)	02/01
	18/11 (1)	18/11 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	09/01
	18/11 (1)	18/11 (1)			09/01
	21/11 (1)				09/01
IO TEAM	10/10 (16)	10/10 (16)	21/11 (16)	21/11 (16)	21/11
	10/10 (4)	10/10 (4)			21/11
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	28/11 (1)	28/11 (1)	28/11
	21/11 (1)	29/11 (1)			09/01
NEW TEAM	07/11 (2)	15/11 (2)	15/11 (2)	21/11 (2)	19/12
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (3)	07/11 (3)			21/11
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
RCLSP	26/09 (2)	17/10 (2)	14/11 (2)	14/11 (2)	07/11
	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
	24/10 (1)	07/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	05/12
	31/10 (1)	07/11 (1)	14/11 (1)	14/11 (1)	12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
SB SPORT FC	26/09 (1)	27/09 (1)	23/11 (1)	28/11 (1)	07/11
	26/09 (1)	27/09 (1)			07/11
SOPRA STERIA FOOT	28/11 (2)	28/11 (2)			16/01
ATHLETICO TOLOSA	28/11 (2)	28/11 (2)	28/11 (2)	28/11 (2)	16/01
O. TOULOUSE	21/11 (2)				09/01
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
FORZA VIOLA FC	BISCAYE Thomas	681896	A compter du 05/12/2022


ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
AGATE FC	MBAKA JORMAN JUNIOR Dalvane	911522	A compter du 21/11/2022
	MONBO MBINA Ervan	903867	
	TSAGUE IKOULA JUNIOR Smith	888896	
	NDOMBI BISSIELO Alphonse Rudy Bérence	958032	
	BERTRAND Léonel	679348	A compter du 05/12/2022
	BOUSSOUGOU NZENGUE Hanse Darlyn	681796	
INTERNAT FC	COUZEIX Timotéo	961985	A compter du 28/11/2022
	GENIEZ Clément	961975	
IO TEAM	DAVID Maxime	831994	A compter du 21/11/2022
	GACHELIN Jérémie	936626	
	MESTRE Kévin	55542981	
	RANTOSON Andoniaina	682674	
NIMBA O.T	CISSE Toumany	809997	A compter du 07/11/2022
	NABE ABOUBACAR Sidiki	902734	
	BANGOURA VALERY Moustapha	866928	A compter du 21/11/2022
	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
SB SPORT FC	LABALLE Laurent	339921	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS



SEMAINE 47 DU 21/11/2022 AU 25/11/2022

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 6


FC CANTOU'LOUSAIN		remis		SAINT ALBAN	
ASFP LUSITANOS	3	-	1	FORZA VIOLA FC	
PASPORT	1	-	2	FC POTO	

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Coupe Occitane : Poule A - Tour 5


NEW TEAM	2	-	2	INTERNAT FC	
SB SPORT FC		remis		ASC CNES	
SHADOCKS DE SEILH		remis		ASCA	

Coupe Occitane : Poule B - Tour 5

TOLOSA DUCKS	0	-	3	FC BALEC	
LES VIEILLES CANAILLES		remis		ATHLETICO TOLOSA A	

Exempt : RCLSP

Coupe Occitane : Poule C - Tour 5

TOULOUSE SA		remis		GRINTA US	
ATHLETICO TOLOSA B	0	-	3	DYNAMO FC	F


Exempt : ASEAT

Coupe Occitane : Poule D - Tour 5








US AERO FOOT		remis		IO TEAM	
AS MATRA		remis		AS DRT	

Exempt : USEMA COLOMIERS

Coupe Occitane : Poule E - Tour 5

O. TOULOUSE		remis		SOPRA STERIA FOOT	
MISTRAL PL	0	-	3	MECAPROTEC FC	F

Exempt : ALTRAN FOOT

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** :

SPORTIVITE SEMAINE 46

Une sortie temporaire, et **Deux** avertissements pour **4** rencontres arbitrées.

RECTIFICATIF RESULTAT

SEMAINE 46 DU 14/11/2021 AU 18/11/2021

Division: Honneur - Journée 4 aller :

IO TEAM	1	-	1	MISTRAL PL	
---------	---	---	---	------------	--

NOUVEAU RAPPEL

Nous faisons un bulletin toutes les semaines, mais c'est à croire que vous n'y faites pas attention. RELISEZ les paragraphes 8, 10 et 11 du « pense-bête », cela vous éviterait de faire des « anomalies » sur vos rencontres :

- ♦ **Inscrivez les noms des joueurs sur la feuille de match en majuscules (8),**
- ♦ **Toutes les formalités administratives doivent être terminées à l'heure afin que le match commence au maximum un quart d'heure après l'heure signalée sur le bulletin, sinon l'équipe fautive aura la rencontre perdue. Et il est hors de question de remplir la feuille de match après la rencontre(10),**
- ♦ **La présentation des pièces d'identité sur le portable n'est pas autorisée. Les joueurs concernés ne pourront pas jouer. ATTENTION, les arbitres ont reçu les consignes (11).**

Un autre petit rappel car il y a beaucoup de confusion dans le remplissage de la feuille de match. Les clubs confondent « compétition » et « poule ».

Dans la case « compétition », il faut mettre « championnat » ou « coupe Delaune, Haute-Garonne.....».

Dans la case « poule », il faut mettre la « division » ou la « poule et le tour », s'il s'agit d'une coupe.

COUPE HAUTE GARONNE - HENRI CRESPIN

Le tirage au sort de cette coupe aura lieu le **lundi 5 décembre à 18h** au siège de la commission.

Les équipes qui ne sont pas encore inscrites peuvent le faire avant le 02 Décembre : **AS EVOTEC.**

SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football FSGT 31. Nous allons donc commencer les matchs de présélection fin Janvier - début Février 2023. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de ce bulletin et ceci avant le **18 décembre 2022**.

Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 49 DU 05/12/2022 AU 09/12/2022

Division : Excellence - Journée 6 aller

USEMA COLOMIERS	ASC CNES	Capitany Synthé	Me 07/12 20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	PASPORT	Remis	
MECAPROTEC FC	AJ SAINT EXUPERY	Remis	
ASEAT	ATHLETICO TOLOSA B	M. Cerdan St	Lu 05/12 19h45
<u>Exempt : FC POTO</u>			

Division : Promotion Excellence - Journée 6 aller

O. TOULOUSE	AGATE FC	Sordelo St	Ve 09/12 19h45
ALTRAN FOOT	DYNAMO FC	Blagn. Baradels Sy.	Je 08/12 21h00
TOULOUSE SA	ATHLETICO TOLOSA A	La Ramée St	Ve 09/12 19h45
US AERO FOOT	SHADOCKS DE SEILH	Barran Hb	Ve 09/12 19h45
<u>Exempt : FORZA VIOLA FC</u>			

Division : Honneur - Journée 6 aller

MISTRAL PL	GRINTA US	Baziège Hb	Lu 05/12 20h30
FC BALEC	AS MATRA	Sordelo St	Je 08/12 19h45
ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Remis	
IO TEAM	TOLOSA DUCKS	Argoulets St	Je 08/12 19h45
<u>Exempt : NIMBA OT</u>			

Division : Promotion - Journée 6 aller

AS DRT	AS EVOTEC	Sordelo St	Me 07/12 19h45
NEW TEAM	SB SPORT FC	La Ramée St	Lu 05/12 19h45
RCLSP	VIEILLES CANAILLES	Roques Hb	Lu 05/12 20h30
INTERNAT FC	SOPRA STERIA FOOT	Fenouillet Hb	Lu 05/12 20h00
<u>Exempt : ASCA</u>			

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 7 :

AJ SAINT EXUPERY	FC POTO	Barran Hb.	Me 07/12 19h45
ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Castelginest Hb	Lu 05/12 20h30
PASPORT	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Me 07/12 19h45
<u>Exempt : FORZA VIOLA FC</u>			

SEMAINE 50 DU 12/12/2022 AU 16/12/2022

Attention, vu le nombre de rencontres de coupes ou championnat remises sur les semaines 47 et 48, la planification de cette semaine 50 a été modifiée par rapport au dernier bulletin n°13 et sera consacrée à des matchs de rattrapage, ainsi que la semaine 51.

Soyez donc très attentifs à ce nouveau calendrier.

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 : (remis du 25/11/22)

SHADOCKS DE SEILH ASCA Beaupuy Hb Me 14/12 20h15

Poule B - Tour 5 : (remis du 25/11/22)

VIEILLES CANAILLES ATHLETICO TOLOSA A M. Cerdan St Lu 12/12 19h45

Poule C - Tour 5 : (remis du 21/11/22)

TOULOUSE SA GRINTA US Baziège Hb Lu 12/12 20h30

Poule D - Tour 5 : (remis du 21/11/22)

US AERO FOOT IO TEAM La Ramée St Lu 12/12 19h45
AS MATRA AS DRT Argoulets St Je 15/12 19h45

Poule E - Tour 5 : (remis du 25/11/22)

O. TOULOUSE SOPRA STERIA FOOT Sordelo St Je 15/12 19h45

RATTRAPAGE ou MATCH AVANCE - CHAMPIONNAT

Division : Excellence - Journée 6 aller

FC CANTOU'LOUSAIN PASPORT Lardenne Synthé Me 14/12 19h45
MECAPROTEC FC AJ SAINT EXUPERY Muret Auriol Synthé Lu 12/12 20h00

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller (match avancé S04/23)

AGATE FC ALTRAN FOOT Blagn. Baradels Sy. Je 15/12 21h00

Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 28/11/22)

NIMBA OT TOLOSA DUCKS Sordelo St Me 14/12 19h45
MISTRAL PL ASFP LUSITANOS Castelginest Hb Lu 12/12 20h30

Division : Promotion - Journée 4 aller (remis du 14/11/22)

SB SPORT FC INTERNAT FC Fenouillet Hb Lu 12/12 20h00

SEMAINE 51 DU 19/12/2022 AU 21/12/2022

TROPHEE des CHAMPIONS

PASPORT BOCAAZDA Lardenne Synthé Me 21/12 19h45
(ex FC MAZDALAND)

RATTRAPAGE - Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 6 : (remis du 25/11/22)

FC CANTOU'LOUSAIN SAINT ALBAN St Alban Faure Hb Lu 19/12 20h30

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 : (remis du 23/11/22)

SB SPORT FC ASC CNES M. Cerdan St Lu 19/12 19h45

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44
Site Internet : www.fsgt31.fr
accueil@31.fsgt.org



SELECTION HAUTE GARONNE

INSCRIPTION SAISON 2022-2023

(à retourner avant le **18 Décembre 2022**)

NOM DU CLUB:

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

NOM du Responsable du club:

Signature:

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



06 décembre 2022

N°15

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 48,
- Sportivité Semaine 48,
- Sanctions,
- Nouveau rappel,
- Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin,
- Sélection Haute-Garonne,
- Calendrier Semaines 50 & 51,
- Fiche inscription Sélection 31,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 05 décembre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ TARIFS

☞ Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

☞ Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres où y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER

MECAPROTEC FC	Photo non conforme sur licence du joueur MOKPELI BIONLI Mokoyamkom
O. TOULOUSE	Manque Photo sur carton blanc du joueur BENNAÏ Malik



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)				30/01
ASC CNES	31/10 (1)	29/11 (1)			12/12
	12/12 (1)				30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)	29/11 (1)			02/01
USEMA COLOMIERS	28/11 (1)	28/11 (1)	05/12 (1)	05/12 (1)	16/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)			16/01
FORZA VIOLA FC	24/10 (1)	29/11 (1)			05/12
	31/10 (1)	29/11 (1)			12/12
	07/11 (1)	29/11 (1)			19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
AGATE FC	10/10 (4)	11/10 (4)			21/11
	24/10 (2)	04/11 (2)			05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)			19/12
	21/11 (2)	28/11 (2)			09/01
GRINTA US	07/11 (2)	15/11 (2)	28/11 (2)	28/11 (2)	19/12
INTERNAT FC	17/10 (1)	18/10 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	28/11
	17/10 (2)	18/10 (2)	30/11(2)	05/12 (2)	28/11
	31/10 (4)	18/11 (4)	21/11 (4)	21/11 (4)	12/12
	31/10 (1)	18/11 (1)	30/11 (1)	05/12 (1)	12/12
	31/10 (1)	18/11 (1)			12/12
	14/11 (3)	18/11 (3)	21/11 (3)	21/11 (3)	02/01
	18/11 (1)	18/11 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	09/01
	18/11 (1)	18/11 (1)	30/11 (1)	05/12 (1)	09/01
21/11 (1)				09/01	

IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)	30/11 (2)	05/12 (2)	21/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	12/12 (1)				30/01
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	28/11 (1)	28/11 (1)	28/11
	21/11 (1)	29/11 (1)			09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (3)	07/11 (3)			21/11
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
	14/11 (1)	29/11 (1)	05/12 (1)	05/12 (1)	02/01
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
SB SPORT FC	26/09 (1)	27/09 (1)	23/11 (1)	28/11 (1)	07/11
	26/09 (1)	27/09 (1)	05/12 (1)	05/12 (1)	07/11
SOPRA STERIA FOOT	28/11 (2)	28/11 (2)	05/12 (2)	05/12 (2)	16/01
	12/12 (2)				30/01
O. TOULOUSE	21/11 (2)				09/01
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

 **DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
ASC CNES	JACQUET Nicolas	971774	A compter du 12/12/2022
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	MOUILLERAC Florent	969566	
	RINALDI Cyril	969564	
FORZA VIOLA FC	TURPIN Sylvain	339957	
	BISCAYE Thomas	681896	A compter du 05/12/2022
ASFP LUSITANOS	ARTIGES Florian	969858	A compter du 12/12/2022
	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022

AGATE FC	MBAKA JORMAN JUNIOR Dalvane MONBO MBINA Ervan TSAGUE IKOULA JUNIOR Smith NDOMBI BISSIELO Alphonse Rudy Bérence	911522 903867 888896 958032	A compter du 21/11/2022
	BERTRAND Léonel BOUSSOUGOU NZENGUE Hanse Darlyn	679348 681796	
INTERNAT FC	KAMDEM Kévin	969529	A compter du 12/12/2022
IO TEAM	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	CISSE Toumany NABE ABOUBACAR Sidiki	809997 902734	A compter du 07/11/2022
	BANGOURA VALERY Moustapha KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	866928 906392 810003	A compter du 21/11/2022
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS


SEMAINE 48 DU 28/11/2022 AU 02/12/2022

Division Excellence : Journée 5 aller

FC POTO	3	-	2	MECAPROTEC FC
AJ SAINT EXUPERY	2	-	3	ASC CNES
USEMA COLOMIERS	2	-	4	ATHLETICO TOLOSA B
FC CANTOU'LOUSAIN	6	-	1	ASEAT



Exempt : PASPORT

Division Promotion Excellence : Journée 5 aller

ATHLETICO TOLOSA A	0	-	5	ALTRAN FOOT
O. TOULOUSE	1	-	1	FORZA VIOLA FC
LES SHADOCKS DE SEILH		remis		TOULOUSE SA 
AGATE FC	2	-	1	US AERO FOOT


Exempt : DYNAMO FC

Division Honneur : Journée 5 aller








MISTRAL PL		<i>remis</i>		ASFP LUSITANOS	
SAINT ALBAN	5	-	1	GRINTA US	
AS MATRA	2	-	2	IO TEAM	
NIMBA OT		<i>remis</i>		TOLOSA DUCKS	

Exempt : FC BALEC

Division Promotion : Journée 5 aller

SOPRA STERIA FOOT	2	-	5	SB SPORT FC	
AS DRT	2	-	0	LES VIEILLES CANAILLES	
NEW TEAM		<i>remis</i>		ASCA	
INTERNAT FC	5	-	1	AS EVOTEC	

Exempt : RCLSP

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Rappel Semaine 47 : Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) : FORZA VIOLA FC

SPORTIVITE SEMAINE 48

Trois sorties temporaires, **Dix** avertissements et **Un** rouge (pour double sanction) pour **12** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre FC CANTOU'LOUSAIN / ASEAT du 02/12/2022 - Excellence - Journée 5 aller :

Pour " **MAIN VOLONTAIRE** "

- **AVERTISSEMENT** -, puis

Pour " **2^{ème} MAIN VOLONTAIRE** "

- **AVERTISSEMENT** -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre, ce qui entraîne l'exclusion (ART 32 - §B - e),

BROTTE Dimitri, licence n°692545, (ASEAT)

- **Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.**

NOUVEAU RAPPEL

Nous faisons un bulletin toutes les semaines, mais c'est à croire que vous n'y faites pas attention. RELISEZ les paragraphes 8, 10 et 11 du « pense-bête », cela vous éviterait de faire des « anomalies » sur vos rencontres :

- ♦ **Inscrivez les noms des joueurs sur la feuille de match en majuscules (8),**
- ♦ **Toutes les formalités administratives doivent être terminées à l'heure afin que le match commence au maximum un quart d'heure après l'heure signalée sur le bulletin, sinon l'équipe fautive aura la rencontre perdue. Et il est hors de question de remplir la feuille de match après la rencontre(10),**
- ♦ **La présentation des pièces d'identité sur le portable n'est pas autorisée. Les joueurs concernés ne pourront pas jouer. ATTENTION, les arbitres ont reçu les consignes (11).**

Un autre petit rappel car il y a beaucoup de confusion dans le remplissage de la feuille de match. Les clubs confondent « compétition » et « poule ».

Dans la case « compétition », il faut mettre « championnat » ou « coupe Delaune, Haute-Garonne.....».

Dans la case « poule », il faut mettre la « division » ou la « poule et le tour », s'il s'agit d'une coupe.

COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN

Le tirage de cette coupe a eu lieu le **lundi 5 Décembre** au siège de la FSGT, en présence de l'équipe : USEMA COLOMIERS .

Les rencontres se dérouleront la première semaine de janvier. Quatre équipes de " Foot à 7 " participeront à cette épreuve.

Le calendrier avec détail des rencontres paraîtra au prochain bulletin.

Nous enverrons les feuilles de matchs de **COULEUR ROSE** aux clubs recevants, **NE LES EGAREZ PAS.**

SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football FSGT 31. Nous allons donc commencer les matchs de présélection fin Janvier - début Février 2023. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de ce bulletin et ceci avant le **18 décembre 2022**.

Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASEP LUSITANOS : Castelnest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

Attention, vu le nombre de rencontres de coupes ou championnat remises sur les semaines 47 - 48 & 49, la planification de cette semaine 50 a été modifiée par rapport au bulletin n°13 et sera consacrée à des matchs de rattrapage, ainsi que la semaine 51.

Soyez donc très attentifs à ce nouveau calendrier.

SEMAINE 50 DU 12/12/2022 AU 16/12/2022

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

SHADOCKS DE SEILH ASCA Beaupuy Hb Me 14/12 20h15

Poule B - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

VIEILLES CANAILLES ATHLETICO TOLOSA A M. Cerdan St Lu 12/12 19h45

Poule C - Tour 5 :(remis du 21/11/22)

TOULOUSE SA GRINTA US Baziège Hb Lu 12/12 20h30

Poule D - Tour 5 :(remis du 21/11/22)

US AERO FOOT IO TEAM La Ramée St Lu 12/12 19h45
AS MATRA AS DRT Argoulets St Je 15/12 19h45

Poule E - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

O. TOULOUSE SOPRA STERIA FOOT Sordelo St Je 15/12 19h45

RATTRAPAGE ou MATCH AVANCE - CHAMPIONNAT

Division : Excellence - Journée 6 aller

FC CANTOU'LOUSAIN PASPORT Lardenne Synthé Me 14/12 19h45
MECAPROTEC FC AJ SAINT EXUPERY Muret Auriol Synthé Lu 12/12 20h00

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller (match avancé S04/23)

AGATE FC ALTRAN FOOT Blagn. Baradels Sy. Je 15/12 21h00

Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 28/11/22)

NIMBA OT TOLOSA DUCKS Sordelo St Me 14/12 19h45
MISTRAL PL ASFP LUSITANOS Castelginest Hb Lu 12/12 20h30

Division : Promotion - Journée 4 aller (remis du 14/11/22)

SB SPORT FC INTERNAT FC Fenouillet Hb Lu 12/12 20h00

SEMAINE 51 DU 19/12/2022 AU 21/12/2022

TROPHEE des CHAMPIONS

PASPORT BOCAAZDA Lardenne Synthé Me 21/12 19h45
(ex FC MAZDALAND)

RATTRAPAGE - Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 6 : (remis du 25/11/22)

FC CANTOU'LOUSAIN SAINT ALBAN St Alban Faure Hb Lu 19/12 20h30

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 : (remis du 23/11/22)

SB SPORT FC ASC CNES M. Cerdan St Lu 19/12 19h45

TREVE DU 22/12/22 AU 01/01/23

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 06/01/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE Henri CRESPIEN : Tour 1
(Calendrier matchs à venir sur prochain bulletin)

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44
Site Internet : www.fsgt31.fr
accueil@31.fsgt.org



SELECTION HAUTE GARONNE

INSCRIPTION SAISON 2022-2023

(à retourner avant le **18 Décembre 2022**)

NOM DU CLUB:

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

NOM du Responsable du club:

Signature:

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



13 décembre 2022

N°16

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 49,
- Sportivité Semaine 49,
- Sanctions,
- Arbitrage,
- Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin,
- Sélection Haute-Garonne,
- Calendrier Semaines 51 - 01 & 02,
- Fiche inscription Sélection 31,



SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Business card for Diego Sport. The card features a soccer ball with a fire trail effect, set against a background of a green field and a blue sky with a crowd silhouette. The text on the card includes the name François Martinez, contact information, and the company name DIEGO SPORT.

François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 12 décembre 2022.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ **LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER

MECAPROTEC FC	Photo non conforme sur licence du joueur MOKPELI BIONLI Mokoyamkom
O. TOULOUSE	Manque Photo sur carton blanc du joueur BENNAÏ Malik



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)				30/01
ASC CNES	31/10 (1)	29/11 (1)	12/12 (1)	12/12 (1)	12/12
	12/12 (2)	12/12 (2)	12/12 (2)	12/12 (2)	30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)	29/11 (1)	09/12 (1)	12/12 (1)	02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)			16/01
FORZA VIOLA FC	24/10 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	05/12
	31/10 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	12/12
	07/11 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
AGATE FC	10/10 (4)	11/10 (4)			21/11
	24/10 (1)	04/11 (1)			05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)			19/12
	21/11 (2)	28/11 (2)			09/01
GRINTA US	07/11 (2)	15/11 (2)	28/11 (2)	28/11 (2)	19/12
INTERNAT FC	17/10 (1)	18/10 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	28/11
	17/10 (2)	18/10 (2)	30/11(2)	05/12 (2)	28/11
	31/10 (4)	18/11 (4)	21/11 (4)	21/11 (4)	12/12
	31/10 (1)	18/11 (1)	30/11 (1)	05/12 (1)	12/12
	31/10 (1)	18/11 (1)			12/12
	14/11 (3)	18/11 (3)	21/11 (3)	21/11 (3)	02/01
	18/11 (1)	18/11 (1)	21/11 (1)	21/11 (1)	09/01
	18/11 (1)	18/11 (1)	30/11 (1)	05/12 (1)	09/01
	21/11 (1)	07/12 (1)	12/12 (1)	12/12 (1)	09/01
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)	30/11 (2)	05/12 (2)	21/11

	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	09/12 (1)	09/12 (1)	09/12 (1)	12/12 (1)	30/01
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	28/11 (1)	28/11 (1)	28/11
	21/11 (1)	29/11 (1)			09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (1)	07/11 (1)	12/12 (1)	12/12 (1)	21/11
	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
	14/11 (3)	29/11 (3)	12/12 (3)	12/12 (3)	02/01
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
SOPRA STERIA FOOT	12/12 (2)	12/12 (2)			30/01
O. TOULOUSE	21/11 (2)				09/01
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	MOUILLERAC Florent	969566	
	RINALDI Cyril	969564	
TURPIN Sylvain	339957		
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	A compter du 28/11/2022
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	
AGATE FC	RIBEIRO LOPES Tiago Alexandre	675515	A compter du 19/12/2022
	MBAKA JORMAN JUNIOR Dalvane	911522	A compter du 21/11/2022
	MONBO MBINA Ervan	903867	
	TSAGUE IKOULA JUNIOR Smith	888896	
	NDOMBI BISSIELO Alphonse Rudy Bérence	958032	
BOUSSOUGOU NZENGUE Hanse Darlyn	681796	A compter du 05/12/2022	

	ANGO BIVIGOU Samy Marvin	903873	A compter du 19/12/2022
INTERNAT FC	KAMDEM Kévin	969529	A compter du 12/12/2022
IO TEAM	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	BALDE Boubacar NABE ABOUBACAR Sidiki	810002 902734	A compter du 07/11/2022
	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 49 DU 05/12/2022 AU 09/12/2022

Division Excellence : Journée 6 aller

USEMA COLOMIERS	1	-	2	ASC CNES
FC CANTOU'LOUSAIN		Remis		PASPORT
MECAPROTEC FC		Remis		AJ SAINT EXUPERY
ASEAT	1	-	3	ATHLETICO TOLOSA B

Exempt : FC POTO

Division Promotion Excellence : Journée 6 aller

O. TOULOUSE	0	-	3	AGATE FC	F
ALTRAN FOOT	2	-	5	DYNAMO FC	
TOULOUSE SA	7	-	1	ATHLETICO TOLOSA A	
US AERO FOOT	1	-	8	LES SHADOCKS DE SEILH	

Exempt : FORZA VIOLA FC

Division Honneur : Journée 6 aller

MISTRAL PL	1	-	0	GRINTA US
FC BALEC	0	-	7	AS MATRA
ASFP LUSITANOS		Remis		SAINT ALBAN
IO TEAM	0	-	3	TOLOSA DUCKS

Exempt : NIMBA OT

Division Promotion : Journée 6 aller

AS DRT	3	-	0	AS EVOTEC
NEW TEAM	0	-	3	SB SPORT FC
RCLSP	2	-	3	LES VIEILLES CANAILLES
INTERNAT FC	9	-	2	SOPRA STERIA FOOT








Exempt : ASCA

Coupe Auguste DELAUNE

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 7

AJ SAINT EXUPERY	1	-	3	FC POTO
ASFP LUSITANOS	0	-	2	SAINTE ALBAN
PASPORT	0	-	2	FC CANTOU'LOUSAIN

Exempt : FORZA VIOLA FC

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre)** :

SPORTIVITE SEMAINE 49

Une sortie temporaire, **Six** avertissements et **Un** rouge direct pour **15** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre MISTRAL PL / GRINTA US du 05/12/2022 - Honneur - Journée 6 aller :

Pour "**TACLE IRREGULIER**" - **AVERTISSEMENT** -
Soit **2 (deux)** avertissements au cours de la saison, récidive du 30/09/22 (**ART 32 - §B - f**),

GENDRY Grégory, licence n°951577, (MISTRAL PL)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 19/12/2022.**

Rencontre NEW TEAM / SB SPORT FC du 05/12/2022 - Promotion - Journée 6 aller :

Pour "**JEU VIOLENT**" - **EXCLUSION** -

DUBOIS Olivier, licence n°657594, (NEW TEAM)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage reprendrons à compter de la mi-janvier (date à préciser).
Si vous avez des candidats à présenter, **pensez à les inscrire au plus vite.**

COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN

Le tirage de cette coupe a eu lieu le **lundi 5 Décembre au siège de la FSGT**, en présence de l'équipe : USEMA COLOMIERS .
Les rencontres se dérouleront la première semaine de janvier. Quatre équipes de " Foot à 7 " participeront à cette épreuve.

Vous trouverez le calendrier des rencontres du 1^{er} tour sur ce bulletin.

Nous enverrons les feuilles de matchs de **COULEUR ROSE** aux clubs recevants,
NE LES EGAREZ PAS.

SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football FSGT 31.
Nous allons donc commencer les matchs de présélection fin Janvier - début Février 2023. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de ce bulletin et ceci avant le **02 Janvier 2023.**

Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

(A ce jour seulement **4 clubs ont répondu** => ASC CNES, FC CANTOU'LOUSAIN, USEMA COLOMIERS & AJ SAINT EXUPERY)

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 51 DU 19/12/2022 AU 21/12/2022

TROPHEE des CHAMPIONS

PASPORT	BOCAAZDA (ex FC MAZDALAND)	Lardenne Synthé	Me 21/12 19h45
---------	-------------------------------	-----------------	----------------

RATTRAPAGE - Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 6 : (remis du 25/11/22)

FC CANTOU'LOUSAIN	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 19/12 20h30
-------------------	-------------	-------------------	----------------

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 : (remis du 23/11/22)

SB SPORT FC	ASC CNES	M. Cerdan St	Lu 19/12 19h45
-------------	----------	--------------	----------------

TREVE DU 22/12/2022 AU 01/01/2023

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 06/01/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIEN : Tour 1

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Remis		
ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me 04/01	20h15
TOLOSA DUCKS	SB SPORTS FC	A définir		
ASEAT	AGATE FC	A définir		
BOCAAZDA (F7)	INTERNAT FC	Argoulets St	Je 05/01	19h45
AS CNRS (F7)	NIMBA OT	Blagnac Baradels Syn	Ma 03/01	20h45
DYNAMO FC	BELLA BARBARIANS (F7)	A définir		
AJ SAINT EXUPERY	O. TOULOUSE	Lardenne Synthé	Me 04/01	19h45
ALTRAN FOOT	MISTRAL PL	Blagnac Baradels Syn	Je 05/01	21h00
USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 04/01	20h00
IO TEAM	TOULOUSE SA	Sordelo St	Je 05/01	19h45
SAINT ALBAN	AS DRT	St Alban Faure Hb	Lu 02/01	20h30
FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Lardenne Synthé	Ve 06/01	20h00
ASFP LUSITANOS	NEW TEAM	Castelginest Hb	Lu 02/01	20h30
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 06/01	19h45
ASC CNES	GRINTA US	A définir		
US AERO FOOT	FC BALEC	M. Cerdan St	Lu 02/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA A	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 05/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	RCLSP	Sordelo St	Me 04/01	19h45

Exempt : PASPORT

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO	ASEAT	Lardenne Synthé	Ve 13/01	20h00
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Sordelo St	Me 11/01	19h45
ASC CNES	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo St	Je 12/01	19h45
PASPORT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 09/01	20h00

Exempt : USEMA COLOMIERS

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

ATHLETICO TOLOSA A	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 12/01	20h15
DYNAMO FC	SHADOCKS DE SEILH	Sordelo St	Ve 13/01	19h45
ALTRAN FOOT	O. TOULOUSE	Blagn. Baradels Sy.	Je 12/01	21h00
TOULOUSE SA	US AERO FOOT	Barran Hb.	Ve 13/01	19h45

Exempt : AGATE FC

Division : Honneur - Journée 7 aller

MISTRAL PL	FC BALEC	La Ramée St	Lu 09/01	19h45
SAINT ALBAN	IO TEAM	St Alban Faure Hb	Lu 09/01	20h30
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 09/01	20h30
TOLOSA DUCKS	GRINTA US	Lardenne Synthé	Me 11/01	19h45

Exempt : AS MATRA

Division : Promotion - Journée 7 aller

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me 11/01	20h15
VIEILLES CANAILLES	AS EVOTEC	M. Cerdan St	Lu 09/01	19h45

AS DRT
NEW TEAM
Exempt : SB SPORT FC

SOPRA STERIA FOOT
INTERNAT FC

Argoulets St
Fenouillet Hb

Je 12/01 19h45
Lu 09/01 20h00

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44
Site Internet : www.fsgt31.fr
accueil@31.fsgt.org



SELECTION HAUTE GARONNE
INSCRIPTION SAISON 2022-2023
(à retourner avant le 02 janvier 2023)

NOM DU CLUB:

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

NOM du Responsable du club:

Signature:

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



20 décembre 2022

N°17

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 50,
- Sportivité Semaine 50,
- Sanctions,
- Litige,
- Arbitrage,
- Coupe de la Haute-Garonne Henri Crespin,
- Durée des rencontres - Rappel règlement pour matchs de coupe à élimination directe,
- Sélection Haute-Garonne,
- Infos Coupe Delaune - Classement final Poule unique,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier Semaines 1 à 3,
- Fiche inscription Sélection 31,

JOYEUX NOEL

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 19 décembre 2022.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos** joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ **LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance**

+ Carton blanc (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".
Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER

	Mokoyamkom (Joueur disqualifié à compter du 02/01/2023)
O. TOULOUSE	Manque Photo sur carton blanc du joueur BENNAÏ Malik (Joueur disqualifié à compter du 02/01/2023)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)			30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (4)	07/11 (4)			12/12
	14/11 (3)	29/11 (3)			02/01
DYNAMO FC	14/11 (1)	29/11 (1)	09/12 (1)	12/12 (1)	02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)			16/01
FORZA VIOLA FC	24/10 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	05/12
	31/10 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	12/12
	07/11 (1)	29/11 (1)	08/12 (1)	12/12 (1)	19/12
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
AGATE FC	10/10 (4)	11/10 (4)			21/11
	24/10 (1)	04/11 (1)			05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)			19/12
	21/11 (2)	28/11 (2)			09/01
GRINTA US	07/11 (2)	15/11 (2)	28/11 (2)	28/11 (2)	19/12
INTERNAT FC	31/10 (1)	18/11 (1)	19/12 (1)	19/12 (1)	12/12
	21/11 (1)	07/12 (1)	12/12 (1)	12/12 (1)	09/01
	03/01 (1)				13/02
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)	30/11 (2)	05/12 (2)	21/11
	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	09/12 (1)	09/12 (1)	09/12 (1)	12/12 (1)	30/01
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	28/11 (1)	28/11 (1)	28/11
	21/11 (1)	29/11 (1)			09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11

SOPRA STERIA FOOT	12/12 (2)	12/12 (2)			30/01
O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)			09/01
	03/01 (1)				13/02
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club Licences validées par Commission et récupérées par club Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs Date limite pour Traitement complet du dossier Date de disqualification du (des) joueur(s)
16/09 (21)	
16/09 (21)	
31/10	
31/10	

 **DISQUALIFICATIONS JOUEURS** (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice MOUILLERAC Florent RINALDI Cyril TURPIN Sylvain	695573 969566 969564 339957	A compter du 12/12/2022
	GLOWACKA Jean Philippe GOURDIN Eddy SOUBIELLE Jérôme	261662 976324 55501519	A compter du 02/01/2023
	ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	656504 880980
AGUIAR VIEIRA Géovane		921419	A compter du 28/11/2022
RIBEIRO LOPES Tiago Alexandre		675515	A compter du 19/12/2022
AGATE FC	MBAKA JORMAN JUNIOR Dalvane MONBO MBINA Ervan TSAGUE IKOULA JUNIOR Smith NDOMBI BISSIELO Alphonse Rudy Bérence	911522 903867 888896 958032	A compter du 21/11/2022
	BOUSSOUGOU NZENGUE Hanse Darlyn	681796	A compter du 05/12/2022
	ANGO BIVIGOU Samy Marvin	903873	A compter du 19/12/2022
IO TEAM	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
MECAPROTEC FC	MOKPELI BIONLI Mokoyamkom	898192	A compter du 02/01/2023
NIMBA O.T	BALDE Boubacar NABE ABOUBACAR Sidiki	810002 902734	A compter du 07/11/2022
	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
	RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792

SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
O. TOULOUSE	BENNAÏ Malik	979486	A compter du 02/01/2023
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022


si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 50 DU 12/12/2022 AU 16/12/2022

RATTRAPAGE - Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

SHADOCKS DE SEILH		Annulé		ASCA	
-------------------	--	---------------	--	------	---

Poule B - Tour 5 :(remis du 25/11/22)

VIEILLES CANAILLES	1	-	1	ATHLETICO TOLOSA A	
--------------------	----------	----------	----------	--------------------	--

Poule C - Tour 5 :(remis du 21/11/22)

TOULOUSE SA		Remis		GRINTA US	
-------------	--	--------------	--	-----------	---

Poule D - Tour 5 :(remis du 21/11/22)


USA FOOT	1	-	0	IO TEAM	
AS MATRA	1	-	3	AS DRT	

Poule E - Tour 5 :(remis du 25/11/22)


O. TOULOUSE	0	-	3	SOPRA STERIA FOOT	
-------------	----------	----------	----------	-------------------	--

RATTRAPAGE - CHAMPIONNAT

Division : Excellence - Journée 6 aller








FC CANTOU'LOUSAIN		Remis		PASPORT	
MECAPROTEC FC	3	-	0	AJ SAINT EXUPERY	F

Division : Honneur - Journée 5 aller (remis du 28/11/22)

NIMBA OT		Remis		TOLOSA DUCKS	
MISTRAL P.L.	0	-	5	ASFP LUSITANOS	

Division : Promotion - Journée 4 aller (remis du 14/11/22)

SB SPORT FC		-		INTERNAT FC	
-------------	--	----------	--	-------------	---

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 50

UNE sortie temporaire, **TROIS** avertissements et **UN** rouge (pour double sanction) pour **6** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre MISTRAL PL / ASFP LUSITANOS du 12/12/2022 - Honneur - Journée 5 aller :

Pour " *JEU DANGEREUX* "

- AVERTISSEMENT -

Soit **2 (deux)** avertissements au cours de la saison, récidive du 05/12/22 (**ART 32 - §B - f**),

PEREIRA Edmario, licence n°872950, (ASFP LUSITANOS)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 02/01/2023.**

LITIGE

Rencontre SB SPORT FC / INTERNAT FC du 12/12/2022 - Promotion - Journée 4 aller :

Suite à la réception du rapport de l'arbitre de la rencontre, lecture de celui-ci, et dans l'attente des rapports complémentaires demandés, la sous commission décide :

MINA Mehdi, licence n°55600189, (SB SPORT FC)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage reprendront à compter de la mi-janvier (date à préciser).
Si vous avez des candidats à présenter, **pensez à les inscrire au plus vite.**

COUPE DE LA HAUTE-GARONNE – HENRI CRESPIN

Nous avons envoyé les feuilles de matchs de **COULEUR ROSE** aux clubs recevants, **NE LES EGAREZ PAS.**

PALMARES DE LA COUPE DE LA HAUTE-GARONNE-HENRI CRESPIN :

2003 = FONBEAUZARD FC
2004 = USEMA COLOMIERS
2005 = AS CNRS
2006 = USR 2000
2007 = AS LOGIDIS-PLAISANCE
2008 = AS CNRS
2009 = USEMA COLOMIERS
2010 = AS CNRS
2011 = AJ SAINT-EXUPERY
2012 = USEMA COLOMIERS
2013 = AS LOGIDIS
2014 = AS LOGIDIS
2015 = AS LOGIDIS
2016 = LES SHADOCKS DE SEILH
2017 = ASEAT
2018 = MECAPROTEC FC
2019 = AS SAINT-LOUP-CAMMAS
2022 = PASPORT

DUREE DES RENCONTRES - RAPPEL REGLEMENT POUR MATCHS DE COUPE A ELIMINATION DIRECTE

Les 1^{er} matchs avec élimination directe démarrant semaine 01 par la Coupe Haute-Garonne Henri CRESPIN, afin d'éviter tout litige, nous rappelons ci-dessous aux **Arbitres et Dirigeants de clubs** le règlement à appliquer :

DUREE DES RENCONTRES

Deux périodes de 45 mn sans prolongations. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but. (Série de 5 tirs aux buts, ensuite tirs éliminatoires à égalité de tirs)

Pour les matchs en soirée, il n'est pas toujours possible de jouer 2x45 minutes car l'éclairage du terrain peut cesser avant la fin du temps réglementaire. Il faut aussi tenir compte de l'éventualité d'une séance de tirs au but.

Voici donc les adaptations spécifiques pour ces matchs en soirée :

- S'il n'y a pas d'heure prévue d'extinction des lumières sur le terrain, le match se poursuit jusqu'à la fin du temps réglementaire, éventuellement suivi de la séance de tirs au but.
- Sur les terrains où la lumière s'éteint à une heure prévue, l'(les) arbitre(s) font jouer une première période de 45 minutes, puis ils arrêtent la seconde période 20 minutes avant l'heure prévue d'extinction des lumières.

A ce moment là, si le score est nul, il y a une séance de tirs au but avant l'extinction des lumières.

Si le score n'est pas nul, le match est terminé et l'(les) arbitre(s) inscrit (vent) le score sur la feuille de match.

Joueurs qualifiés pour les tirs au but :

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match et non exclus définitivement par un carton rouge sur la rencontre, peuvent participer à la séance de tirs au but.

SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reconduisons la Sélection départementale de football FSGT 31. Nous allons donc commencer les matchs de présélection fin Janvier - début Février 2023. La détection des nouveaux joueurs qui vont intégrer cette Sélection déjà en place commence dès à présent.

Nous attendons le retour de la fiche d'inscription que vous trouverez en fin de ce bulletin et ceci avant le **02 Janvier 2023**.

Dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

(A ce jour seulement **4 clubs ont répondu** => ASC CNES, FC CANTOU'LOUSAIN, USEMA COLOMIERS & AJ SAINT EXUPERY)

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

INFOS COUPE A.DELAUNE CLASSEMENT FINAL POULE UNIQUE

Nous rappelons aux clubs qualifiés pour 1/32^{ième} de Finale de la phase nationale, que leurs joueurs doivent être qualifiés au plus tard le 30/11/2022 et qu'ils doivent présenter en plus de leur licence validée, une pièce d'identité originale ou photocopie bien lisible, avant le match (version numérique sur téléphone portable ou tablette refusée).

Le tirage au sort des 1/32èmes (appelé "cadrage sud" par la commission fédérale) a eu lieu le Jeudi 15 Décembre au siège de la Fédération à Pantin. Les rencontres concernant nos clubs du comité 31 sont les suivantes :

Match C1 : FC GARLABAN PROVENCE (13) c AJ SAINT EXUPERY

Match C3 : SAINT ALBAN c QNFC (13)

Match C5 : FC POTO c FC CANTOU'LOUSAIN

CLASSEMENT FINAL DE LA POULE UNIQUE

POULE UNIQUE												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	Pé(FNP)	BP	BC	DIF
1 ^{er}	FC CANTOU'LOUSAIN	16	6	5	0	1	0	0	0	25	9	+16
2 ^{eme}	FC POTO	15	6	4	1	1	0	0	0	16	6	+10
3 ^{eme}	SAINT ALBAN	13	6	3	2	0	0	1	0	10	7	+3
4 ^{eme}	AJ SAINT EXUPERY	13	6	3	1	2	0	0	0	15	12	+3
5 ^{eme}	PASPORT	12	6	2	2	2	0	0	0	12	8	+4
6 ^{eme}	ASFP LUSITANOS	8	6	1	0	5	0	0	0	10	26	-16
7 ^{eme}	FORZA VIOLA FC	5	6	0	0	5	0	0	1	3	24	-21

SAINT ALBAN / AJ SAINT EXUPERY : 3-1

Clubs qualifiés (4 suivant quotas attribués par la CFA au comité 31) :

FC CANTOU'LOUSAIN, FC POTO, SAINT ALBAN & AJ SAINT EXUPERY

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Tour 1

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
ASEAT	AGATE FC	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
ASFP LUSITANOS	NEW TEAM	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
ASC CNES	GRINTA US	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
US AERO FOOT	FC BALEC	Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO	ASEAT	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

DYNAMO FC	SHADOCKS DE SEILH	Voir feuille des rencontres de ce bulletin
-----------	-------------------	--

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

TREVE DU 22/12/2022 AU 01/01/2023

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Tour 1

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Remis		
ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me 04/01	20h15
TOLOSA DUCKS	SB SPORTS FC	A définir		
ASEAT	AGATE FC	Barran Hb.	Ma 03/01	19h45
BOCAAZDA (F7)	INTERNAT FC	Argoulets St	Je 05/01	19h45
AS CNRS (F7)	NIMBA OT	Blagnac Baradels Syn	Ma 03/01	20h45
DYNAMO FC	BELLA BARBARIANS (F7)	Barran Hb.	Ve 06/01	19h45
AJ SAINT EXUPERY	O. TOULOUSE	Lardenne Synthé	Me 04/01	19h45
ALTRAN FOOT	MISTRAL PL	Blagnac Baradels Syn	Je 05/01	21h00
USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 04/01	20h00
IO TEAM	TOULOUSE SA	Sordelo St	Je 05/01	19h45
SAINT-ALBAN	AS DRT	St Alban Faure Hb	Lu 02/01	20h30
FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Remis		
ASFP LUSITANOS	NEW TEAM	Castelginest Hb	Je 05/01	20h30
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	Remis		
ASC CNES	GRINTA US	Struxiano Synthé	Me 04/01	19h45
US AERO FOOT	FC BALEC	Remis		
ATHLETICO TOLOSA A	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 05/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	RCLSP	Sordelo St	Me 04/01	19h45
<u>Exempt : PASPORT</u>				

Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud

FC GARLABAN PR.(13)	AJ SAINT-EXUPERY	Marseille - Aubagne	Sa 07/01	
SAINT-ALBAN	QNFC (13)	Saint-Alban	Sa 07/01	
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 06/01	20h00

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO	ASEAT	Remis		
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Remis		
ASC CNES	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo St	Je 12/01	19h45
PASPORT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 09/01	20h00

Exempt : USEMA COLOMIERS

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

ATHLETICO TOLOSA A	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 12/01	20h15
DYNAMO FC	SHADOCKS DE SEILH	Remis		
ALTRAN FOOT	O. TOULOUSE	Blagn. Baradels Sy.	Je 12/01	21h00
TOULOUSE SA	US AERO FOOT	Barran Hb.	Ve 13/01	19h45

Exempt : AGATE FC

Division : Honneur - Journée 7 aller

MISTRAL PL	FC BALEC	La Ramée St	Lu 09/01	19h45
SAINT ALBAN	IO TEAM	St Alban Faure Hb	Lu 09/01	20h30
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 09/01	20h30
TOLOSA DUCKS	GRINTA US	Lardenne Synthé	Me 11/01	19h45

Exempt : AS MATRA

ATTENTION : AS MATRA joue un match de rattrapage

Division : Promotion - Journée 7 aller

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me 11/01	20h15
VIEILLES CANAILLES	AS EVOTEC	M. Cerdan St	Lu 09/01	19h45
AS DRT	SOPRA STERIA FOOT	Argoulets St	Je 12/01	19h45
NEW TEAM	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu 09/01	20h00

Exempt : SB SPORT FC

RATRAPAGE

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIN : Tour 1 (remis du 06/01/23)

FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Lardenne Synthé	Ve 13/01	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 13/01	19h45

SEMAINE 03 DU 16/01/2023 AU 20/01/2023

Division : Excellence - Journée 8 aller

FC POTO	AJ SAINT EXUPERY	Lardenne Synthé	Me 18/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 20/01	19h45
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me 18/01	20h00
ASEAT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 16/01	20h00

Exempt : ASC CNES

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller

SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA A	M. Cerdan St	Lu 16/01	19h45
FORZA VIOLA FC	TOULOUSE SA	Stadium n°4 Synthé	Je 19/01	20h15
AGATE FC	DYNAMO FC	Barran Hb.	Ve 20/01	19h45
US AERO FOOT	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 19/01	21h00

Exempt : O. TOULOUSE

Division : Honneur - Journée 8 aller

AS MATRA	MISTRAL PL	Sordelo St	Je 19/01	19h45
GRINTA US	IO TEAM	Baziège Hb	Lu 16/01	20h30
NIMBA OT	FC BALEC	Argoulets St	Je 19/01	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu 16/01	20h30

Exempt : SAINT ALBAN

Division : Promotion - Journée 8 aller

AS EVOTEC	ASCA	Beaupuy Hb	Me 18/01	20h15
RCLSP	NEW TEAM	Roques Hb	Lu 16/01	20h30
SB SPORT FC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Me 18/01	19h45
INTERNAT FC	AS DRT	Fenouillet Hb	Lu 16/01	20h00

Exempt : SOPRA STERIA FOOT

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 – Fax : 05.34.36.12.44

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



SELECTION HAUTE GARONNE

INSCRIPTION SAISON 2022-2023

(à retourner avant le **02 janvier 2023**)

NOM DU CLUB:

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

NOM du Responsable du club:

Signature:

**IL N'Y AURA PAS DE BULLETIN
LA SEMAINE PROCHAINE**

**NOUS VOUS DONNONS DONC
RENDEZ-VOUS LE 4 JANVIER
POUR LE PROCHAIN BULLETIN**

**LE COMITE EST FERME DU 23 DECEMBRE (17H)
AU 2 JANVIER INCLUS**

La réunion de la Commission se tiendra donc le
Mardi 03 janvier 2023 aux horaires habituels

PASSEZ DE BONNES FETES !!!!!

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



4 Janvier 2023

N°18

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser


SOMMAIRE

- Réunion de la Commission,
- Bonne année 2023,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 51,
- Sportivité Semaine 51,
- Litige,
- Arbitrage,
- Classements championnats,
- Infos Coupe Delaune,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier Semaines 2 à 4.



OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Mardi 3 Janvier 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

BONNE ANNEE 2023

En ce début d'année, la Commission tient à vous présenter ses vœux de bonheur et de santé pour 2023, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

En ce qui nous concerne, nous espérons que cette petite trêve a permis à tout le monde de se ressourcer et souhaitons que nos épreuves reprennent dans un bon esprit et que chacun d'entre vous éprouve un maximum de plaisir à pratiquer au sein de la F.S.G.T., où notre sport doit rester attractif et motivant.

Bonne reprise à tous et rendez-vous sur les terrains.

La commission remercie pour ses vœux les équipes de : FC BALEC, USEMA COLOMIERS, AS DRT, FORZA VIOLA FC, AGATE FC, LES SHADOCKS DE SEILH, AS MATRA, AJ SAINT EXUPERY, SOPRA STERIA FOOT et ATHLETICO TOLOSA.

PENSE BETE

① **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

CALENDRIERS

- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

② **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos** joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

①② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

①③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce**

jointe. La demande **ORIGINALE**, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 JANVIER POUR FAIRE VOS DEMANDES DE LICENCE.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDÉES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIÉS** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER

MECAPROTEC FC	Photo non conforme sur licence du joueur MOKPELI BIONLI Mokoyamkom (Joueur disqualifié à compter du 02/01/2023)
---------------	--



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDÉES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)			30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (3)	07/11 (3)	03/01 (3)	03/01 (3)	12/12
	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	02/01
	14/11 (2)	29/11 (2)			02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)	03/01 (4)	03/01 (4)	16/01
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
AGATE FC	10/10 (4)	11/10 (4)	02/01 (4)	03/01 (4)	21/11
	24/10 (1)	04/11 (1)	02/01 (1)	03/01 (1)	05/12
	07/11 (1)	16/11 (1)	02/01 (1)	03/01 (1)	19/12
	21/11 (2)	28/11 (2)	02/01 (2)	03/01 (2)	09/01

INTERNAT FC	03/01 (1)				13/02
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	09/01 (1)				20/02
MECAPROTEC FC	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)			07/11
	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
SOPRA STERIA FOOT	12/12 (2)	12/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	30/01
	09/01 (2)				20/02
ATHLETICO TOLOSA	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02
O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	09/01
	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	GLOWACKA Jean Philippe SOUBIELLE Jérôme	261662 55501519	A compter du 02/01/2023
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	A compter du 21/11/2022
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
IO TEAM	RIBEIRO LOPES Tiago Alexandre	675515	A compter du 19/12/2022
	MESTRE Kévin	55542981	A compter du 21/11/2022
MECAPROTEC FC	RANTOSON Andoniaina	682674	A compter du 21/11/2022
	MOKPELI BIONLI Mokoyamkom	898192	A compter du 02/01/2023
NIMBA O.T	BALDE Boubacar	810002	A compter du 07/11/2022
	NABE ABOUBACAR Sidiki	902734	A compter du 07/11/2022

	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 51 DU 19/12/2022 AU 21/12/2022

TROPHEE DES CHAMPIONS

PASPORT	7	-	0	BOCAAZDA
---------	----------	----------	----------	----------








RATTRAPAGE

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique – Tour 6 (remis du 25/11/22)

FC CANTOU'LOUSAIN	3	-	0	SAINT ALBAN	F
-------------------	----------	----------	----------	-------------	----------

Coupe Occitane : Poule A – Tour 5 (remis du 23/11/22)

SB SPORT FC	2	-	1	ASC CNES
-------------	----------	----------	----------	----------

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ **match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :**

SPORTIVITE SEMAINE 51

UN avertissement pour **1** rencontre arbitrée.

LITIGE

Rencontre SB SPORT FC / INTERNAT FC du 12/12/2022 - Promotion - Journée 4 aller :

Suite à la réception du rapport de l'arbitre de la rencontre, de ceux des deux capitaines, lecture de ceux-ci, et en l'absence de celui du joueur concerné, l'équipe de SB SPORT FC, étant responsable de l'arrêt de la rencontre, la commission décide:

- **Match perdu par pénalité à SB SPORT FC**, qui marque **0 (zéro)** point, 0 (zéro) but pour et 3 (trois) contre. **INTERNAT FC** marque **4 (quatre)** points, 3 (trois) buts pour, 0 (zéro) contre.

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage reprennent le mardi 17 Janvier.

Si vous avez des candidats à présenter, **pensez à les inscrire au plus vite.**

CLASSEMENTS CHAMPIONNATS

EXCELLENCE

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	FC CANTOU'LOUSAIN	16	4	4	0	0	0	0	0	17	5	+12
2 ^{ème}	MECAPROTEC FC	15	5	3	1	1	0	0	0	13	8	+5
3 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA B	15	6	3	0	3	0	0	0	11	16	-5
4 ^{ème}	ASC CNES	14	5	3	1	0	0	1	0	7	7	0
5 ^{ème}	FC POTO	12	5	2	1	2	0	0	0	9	7	+2
6 ^{ème}	USEMA COLOMIERS	12	6	2	0	4	0	0	0	16	18	-2
7 ^{ème}	PASPORT	10	3	2	1	0	0	0	0	9	0	+9
8 ^{ème}	ASEAT	6	5	0	1	4	0	0	0	3	15	-12
9 ^{ème}	AJ SAINT EXUPERY	5	5	0	1	3	0	1	0	7	16	-9

PROMOTION EXCELLENCE

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	AGATE FC	19	6	4	1	1	0	0	0	18	10	+8
2 ^{ème}	SHADOCKS DE SEILH	18	5	4	1	0	0	0	0	17	5	+12
3 ^{ème}	DYNAMO FC	14	5	3	0	2	0	0	0	15	9	+6
4 ^{ème}	TOULOUSE SA	12	4	2	2	0	0	0	0	17	9	+8
5 ^{ème}	ALTRAN FOOT	11	5	1	3	1	0	0	0	13	11	+2
6 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA A	11	5	2	0	3	0	0	0	8	15	-7
7 ^{ème}	FORZA VIOLA FC	10	5	1	2	2	0	0	0	12	12	0
8 ^{ème}	US AERO FOOT	8	5	1	0	4	0	0	0	9	14	-5
9 ^{ème}	OLYMPIQUE TOULOUSE	6	6	0	1	4	0	1	0	2	26	-24

ATHLETICO TOLOSA A / ALTRAN FOOT : 0-5

HONNEUR

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	AS MATRA	19	6	4	1	1	0	0	0	18	8	+10
2 ^{eme}	SAINT ALBAN	15	5	3	1	1	0	0	0	19	9	+10
3 ^{eme}	TOLOSA DUCKS	13	4	3	0	1	0	0	0	11	2	+9
4 ^{eme}	IO TEAM	13	5	2	2	1	0	0	0	8	6	+2
5 ^{eme}	NIMBA OL. TOULOUSE	10	4	2	1	0	1	0	0	9	7	+2
6 ^{eme}	GRINTA US	10	5	2	0	2	1	0	0	8	9	-1
7 ^{eme}	MISTRAL P.L.	10	6	1	1	4	0	0	0	2	15	-13
8 ^{eme}	ASFP LUSITANOS	8	4	2	0	1	1	0	0	10	7	+3
9 ^{eme}	FC BALEC	5	5	0	0	5	0	0	0	0	22	-22

PROMOTION

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	SB SPORT FC	20	5	5	0	0	0	0	0	26	7	+19
2 ^{eme}	AS DRT	20	5	5	0	0	0	0	0	15	3	+12
3 ^{eme}	SOPRA STERIA FOOT	15	6	3	0	3	0	0	0	21	25	-4
4 ^{eme}	INTERNAT FC	13	4	3	0	1	0	0	0	16	4	+12
5 ^{eme}	VIEILLES CANAILLES	12	5	2	1	2	0	0	0	6	8	-2
6 ^{eme}	RCLSP	11	5	2	0	3	0	0	0	21	15	+6
7 ^{eme}	AS EVOTEC	9	6	1	0	5	0	0	0	8	29	-21
8 ^{eme}	NEW TEAM	5	4	0	1	3	0	0	0	2	8	-6
9 ^{eme}	ASCA	4	4	0	0	4	0	0	0	3	19	-16

INFOS COUPE A. DELAUNE

Nous rappelons aux clubs qualifiés pour 1/32^{ème} de Finale de la phase nationale (cadrage sud), que leurs joueurs doivent être qualifiés au plus tard le 30/11/2022 et qu'ils doivent présenter en plus de leur licence validée, une pièce d'identité originale ou photocopie bien lisible, avant le match (version numérique sur téléphone portable ou tablette refusée).

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud

FC GARLABAN PR.(13)
SAINT-ALBAN

AJ SAINT-EXUPERY
QNFC (13)

Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO

ASEAT

AJ SAINT EXUPERY

FC CANTOU'LOUSAIN

Voir feuille des rencontres de ce bulletin
Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud

FC GARLABAN PR.(13)	AJ SAINT-EXUPERY	Marseille	Sa 07/01 17h30
SAINT-ALBAN	QNFC (13)	Saint-Alban	Sa 07/01 15h00
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 06/01 20h00

SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division : Excellence - Journée 7 aller

FC POTO	ASEAT	Remis	
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Remis	
ASC CNES	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo St	Je 12/01 19h45
PASPORT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu 09/01 20h00

Exempt : USEMA COLOMIERS

Division : Promotion Excellence - Journée 7 aller

ATHLETICO TOLOSA A	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 12/01 20h15
DYNAMO FC	SHADOCKS DE SEILH	Remis	
ALTRAN FOOT	O. TOULOUSE	Blagn. Baradels Sy.	Je 12/01 21h00
TOULOUSE SA	US AERO FOOT	Barran Hb.	Ve 13/01 19h45

Exempt : AGATE FC

Division : Honneur - Journée 7 aller

MISTRAL PL	FC BALEC	La Ramée St	Lu	09/01	19h45
SAINT ALBAN	IO TEAM	St Alban Faure Hb	Lu	09/01	20h30
NIMBA OT	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu	09/01	20h30
TOLOSA DUCKS	GRINTA US	Lardenne Synthé	Me	11/01	19h45

Exempt : AS MATRA

ATTENTION : AS MATRA joue un match de rattrapage

Division : Promotion - Journée 7 aller

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me	11/01	20h15
VIEILLES CANAILLES	AS EVOTEC	M. Cerdan St	Lu	09/01	19h45
AS DRT	SOPRA STERIA FOOT	Argoulets St	Je	12/01	19h45
NEW TEAM	INTERNAT FC	Fenouillet Hb	Lu	09/01	20h00

Exempt : SB SPORT FC

RATTRAPAGE

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIN : Tour 1 (remis du 06/01/23)

FC POTO	SHADOCKS DE SEILH	Lardenne Synthé	Ve	13/01	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	AS MATRA	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	13/01	19h45

SEMAINE 03 DU 16/01/2023 AU 20/01/2023

Division : Excellence - Journée 8 aller

FC POTO	AJ SAINT EXUPERY	Lardenne Synthé	Me	18/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	20/01	19h45
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	18/01	20h00
ASEAT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu	16/01	20h00

Exempt : ASC CNES

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller

ATHLETICO TOLOSA A	SHADOCKS DE SEILH	M. Cerdan St	Lu	16/01	19h45
FORZA VIOLA FC	TOULOUSE SA	Stadium n°4 Synthé	Je	19/01	20h15
AGATE FC	DYNAMO FC	Barran Hb.	Ve	20/01	19h45
US AERO FOOT	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	19/01	21h00

Exempt : O. TOULOUSE

Division : Honneur - Journée 8 aller

AS MATRA	MISTRAL PL	Sordelo St	Je	19/01	19h45
GRINTA US	IO TEAM	Baziège Hb	Lu	16/01	20h30
NIMBA OT	FC BALEC	Argoulets St	Je	19/01	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu	16/01	20h30

Exempt : SAINT ALBAN

Division : Promotion - Journée 8 aller

AS EVOTEC	ASCA	Beaupuy Hb	Me 18/01	20h15
RCLSP	NEW TEAM	Roques Hb	Lu 16/01	20h30
SB SPORT FC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Me 18/01	19h45
INTERNAT FC	AS DRT	Fenouillet Hb	Lu 16/01	20h00

Exempt : SOPRA STERIA FOOT

SEMAINE 04 DU 23/01/2023 AU 27/01/2023

Division : Excellence - Journée 9 aller

ASC CNES	FC POTO	Lardenne Synthé	Me 25/01	19h45
MECAPROTEC FC	FC CANTOU'LOUSAIN	Muret Auriol Synthé	Lu 23/01	20h00
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve 27/01	19h45
ASEAT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me 25/01	20h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller

ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC	Sordelo St	Me 25/01	19h45
O. TOULOUSE	TOULOUSE SA	La Ramée St	Lu 23/01	19h45
AGATE FC	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je 26/01	21h00
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je 26/01	20h15

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

Division : Honneur - Journée 9 aller

ASFP LUSITANOS	AS MATRA	Castelginest Hb	Lu 23/01	20h30
IO TEAM	NIMBA OT	Argoulets St	Je 26/01	19h45
GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu 23/01	20h30
TOLOSA DUCKS	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu 23/01	20h30

Exempt : MISTRAL PL

Division : Promotion - Journée 9 aller

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me 25/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	NEW TEAM	Sordelo St	Je 26/01	19h45
SB SPORT FC	AS DRT	M. Cerdan St	Lu 23/01	19h45
INTERNAT FC	RCLSP	Fenouillet Hb	Lu 23/01	20h00

Exempt : AS EVOTEC

PHOTO EQUIPES - FINALE 1^{ER} TROPHEE DES CHAMPIONS



Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



10 Janvier 2023

N°19

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

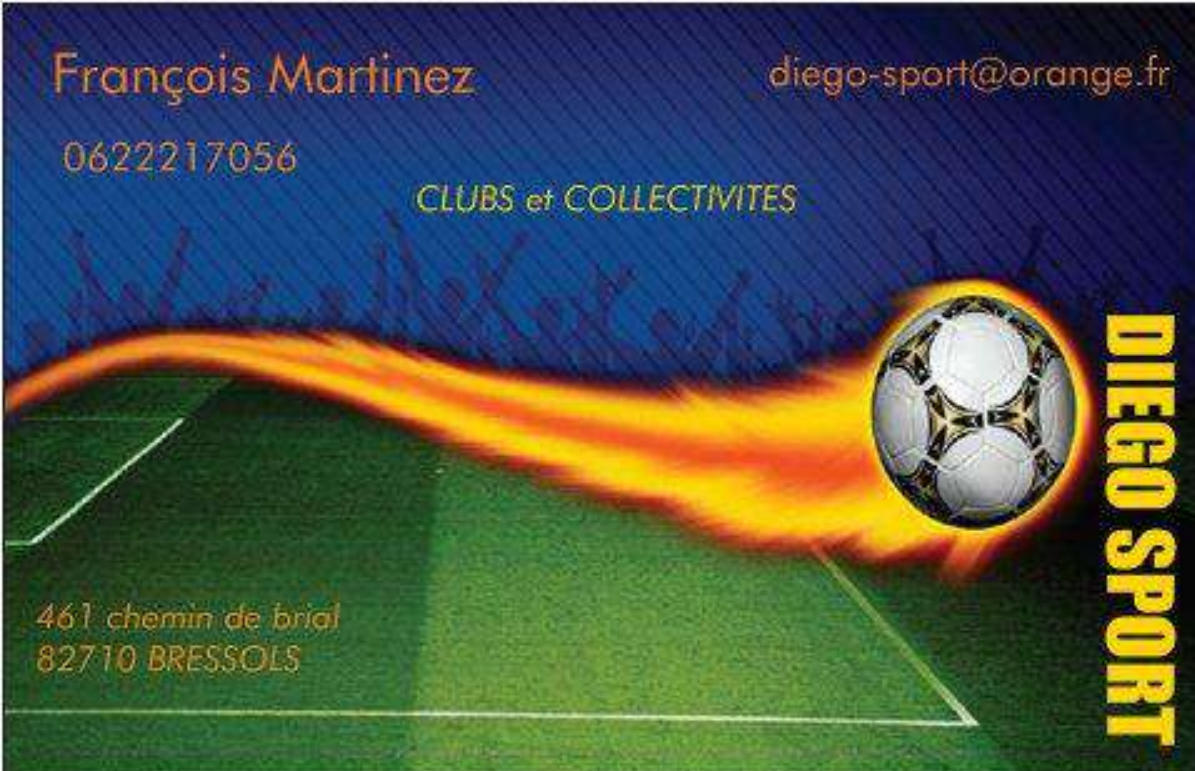
SOMMAIRE

- *Réunion de la Commission,*
- *Bonne année 2023,*
- *Pense-bête,*
- *Information licences,*
- *Résultats Semaine 1,*
- *Sportivité Semaine 1,*
- *Sanctions,*
- *Arbitrage,*
- *Calendrier Semaines 3 à 5.*



OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 9 Janvier 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

BONNE ANNEE 2023

La commission remercie pour ses vœux les équipes de : NEW TEAM et IO TEAM

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

① www.fsgt31.fr,

② Football à 11,

③ Actualités,

④ Demande de licence.

③ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s)**.

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 **RESPECT DES COULEURS** :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 JANVIER POUR FAIRE VOS DEMANDES DE LICENCE.



A compter de la DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES) pour effectuer à votre

convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission)
 Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)			30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (2)	29/11 (2)			02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)	03/01 (4)	03/01 (4)	16/01
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
INTERNAT FC	03/01 (1)				13/02
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	09/01 (1)	09/01 (1)			20/02
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	29/11 (1)	09/01 (1)	21/11
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)	09/01 (2)	09/01 (2)	07/11
	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
	03/01 (1)	04/01 (1)	04/01 (1)	09/01 (1)	13/02
SOPRA STERIA FOOT	09/01 (2)				20/02
O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	09/01
	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02

TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11
--------------------	-----------	-----------	--	--	--------------

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	GLOWACKA Jean Philippe SOUBIELLE Jérôme	261662 55501519	A compter du 02/01/2023
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	A compter du 21/11/2022
IO TEAM	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin: 1^{er} Tour








MECAPROTEC FC		Remis		FC POTO (F7)	
ASCA	2	-	2	LES VIEILLES CANAILLES	
	Tirs au but	5	-	6	
TOLOSA DUCKS		Remis		SB SPORT FC	
ASEAT	0	-	2	AGATE FC	
BOCAAZDA (F7)	1	-	3	INTERNAT FC	

AS CNRS (F7)	2	-	2	NIMBA OT	
Tirs au but	3	-	4		
DYNAMO FC	3	-	2	BELLA BARBARIANS (F7)	
AJ SAINT EXUPERY	2	-	1	O. TOULOUSE	
ALTRAN FOOT	2	-	1	MISTRAL PL	
USEMA COLOMIERS	5	-	0	ATHLETICO TOLOSA B	
IO TEAM	0	-	2	TOULOUSE SA	
SAINT ALBAN	0	-	1	AS DRT	
FC POTO		Remis		SHADOCKS DE SEILH	
ASFP LUSITANOS	3	-	0	NEW TEAM	F
FC CANTOU'LOUSAIN		Remis		AS MATRA	
ASC CNES	4	-	0	GRINTA US	
US AERO FOOT		Remis		FC BALEC	
ATHLETICO TOLOSA A	1	-	3	FORZA VIOLA FC	
SOPRA STERIA FOOT	0	-	0	RCLSP	
Tirs au but	5	-	4		

Exempt : PASPORT

Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud

FC GARLABAN PROVENCE (13)	4	-	2	AJ SAINT EXUPERY	
SAINT ALBAN	2	-	2	QNFC (13)	
Tirs au but	6	-	7		
FC POTO	1	-	3	FC CANTOU'LOUSAIN	

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 1

SEPT sorties temporaires, **DOUZE** avertissements et **TROIS** exclusions directes pour **16** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre ASEAT / AGATE FC du 03/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS UN ADVERSAIRE* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 07/11/22 (**ART 32 - §B - f**),

N'WOLE JAMES Franck, licence n°446681, (ASEAT)
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 16/01/2023.

Rencontre ALTRAN FOOT / MISTRAL PL du 05/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Pour " *JEU DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 19/10/22 (**ART 32 - §B - f**),

AMSELLEM Franck, licence n°880051, (MISTRAL PL)
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 16/01/2023.

Rencontre ATHLETICO TOLOSA A / FORZA VIOLA FC du 05/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Pour " *TACLE PAR DERRIERE* " - EXCLUSION -
(**ART 32 - §C - c**),

ARTIGUES Florian, licence n°969858 (FORZA VIOLA FC)
- Deux (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique, à compter du 09/01/2023.

Pour " *TACLE PAR DERRIERE* " - EXCLUSION -
(**ART 32 - §C - c**),

SOULE Baptiste, licence n°842334, (ATHLETICO TOLOSA A)
- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

Rencontre AS CNRS (F7) / NIMBA OT du 03/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Pour " *JEU DANGEREUX* " - AVERTISSEMENT -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 14/11/22 (**ART 32 - §B - f**),

CAMARA Ibrahima Sory, licence n°818197, (NIMBA OT)
- Un (1) match de suspension ferme à compter du 16/01/2023.

Pour " *PROPOS EXCESSIFS ENVERS L'ARBITRE* " - EXCLUSION -
(**ART 32 - §D - d**),

CAMARA Hassimiou, **Capitaine**, licence n°809983 (NIMBA OT)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.**

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage reprennent le mardi 17 Janvier.

Si vous avez des candidats à présenter, **pensez à les inscrire au plus vite.**

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 03 DU 16/01/2023 AU 20/01/2023

Division : Excellence - Journée 8 aller

FC POTO	AJ SAINT EXUPERY	Lardenne Synthé	Me	18/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	20/01	19h45
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	18/01	20h00
ASEAT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu	16/01	20h00

Exempt : ASC CNES

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller

ATHLETICO TOLOSA A	SHADOCKS DE SEILH	M. Cerdan St	Lu	16/01	19h45
FORZA VIOLA FC	TOULOUSE SA	Stadium n°4 Synthé	Je	19/01	20h15
AGATE FC	DYNAMO FC	Barran Hb.	Ve	20/01	19h45
US AERO FOOT	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	19/01	21h00

Exempt : O. TOULOUSE

Division : Honneur - Journée 8 aller

AS MATRA	MISTRAL PL	Sordelo St	Je	19/01	19h45
----------	------------	------------	----	-------	-------

GRINTA US	IO TEAM	Baziège Hb	Lu	16/01	20h30
NIMBA OT	FC BALEC	Argoulets St	Je	19/01	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu	16/01	20h30
<u>Exempt</u> : SAINT ALBAN					

Division : Promotion - Journée 8 aller

AS EVOTEC	ASCA	Beaupuy Hb	Me	18/01	20h15
RCLSP	NEW TEAM	Roques Hb	Lu	16/01	20h30
SB SPORT FC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Me	18/01	19h45
INTERNAT FC	AS DRT	Fenouillet Hb	Lu	16/01	20h00
<u>Exempt</u> : SOPRA STERIA FOOT					

SEMAINE 04 DU 23/01/2023 AU 27/01/2023

Division : Excellence - Journée 9 aller

ASC CNES	FC POTO	Lardenne Synthé	Me	25/01	19h45
MECAPROTEC FC	FC CANTOU'LOUSAIN	Muret Auriol Synthé	Lu	23/01	20h00
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve	27/01	19h45
ASEAT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	25/01	20h00
<u>Exempt</u> : ATHLETICO TOLOSA B					

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller

ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC	Sordelo St	Me	25/01	19h45
O. TOULOUSE	TOULOUSE SA	La Ramée St	Lu	23/01	19h45
AGATE FC	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	26/01	21h00
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je	26/01	20h15
<u>Exempt</u> : SHADOCKS DE SEILH					

Division : Honneur - Journée 9 aller

ASFP LUSITANOS	AS MATRA	Castelginest Hb	Lu	23/01	20h30
IO TEAM	NIMBA OT	Argoulets St	Je	26/01	19h45
GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu	23/01	20h30
TOLOSA DUCKS	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu	23/01	20h30
<u>Exempt</u> : MISTRAL PL					

Division : Promotion - Journée 9 aller

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me	25/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	NEW TEAM	Sordelo St	Je	26/01	19h45
SB SPORT FC	AS DRT	M. Cerdan St	Lu	23/01	19h45
INTERNAT FC	RCLSP	Fenouillet Hb	Lu	23/01	20h00
<u>Exempt</u> : AS EVOTEC					

SEMAINE 05 DU 30/01/2023 AU 03/02/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Cadrage

PASPORT	ASC CNES	A définir			
VIEILLES CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo St	Me	01/02	19h45

USEMA COLOMIERS	FC POTO ou SHADOCKS DE SEILH	Capitany Synthé	Me 01/02 20h00
AGATE FC	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 03/02 19h45
<i>Coupe de Printemps : Cadrage</i>			
ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me 01/02 20h15
ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO ou SHADOCKS DE SEILH	<i>A définir</i>	
ASEAT	IO TEAM	M. Cerdan St	Lu 30/01 19h45

RATTRAPAGE

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Tour 1

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Muret Auriol Synthé	Lu 30/01 20h00
TOLOSA DUCKS	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me 01/02 19h45
US AERO FOOT	FC BALEC	Stadium n°4 Synthé	Je 02/02 20h15

Division : Honneur - Journée 4 aller (remis de S49)

ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Castelginest Hb	Lu 30/01 20h30
----------------	-------------	-----------------	----------------

Division : Excellence – Journée 7 aller (remis du11/01)

AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Sordelo St	Je 02/02 19h45
------------------	-------------------	------------	----------------

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (avancé du16/02)

ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA FC	Blagn. Baradels Sy.	Je 02/02 21h00
-------------	----------------	---------------------	----------------

PHOTO COUPE AUGUSTE DELAUNE - SAINT ALBAN / QNFC (13)



Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



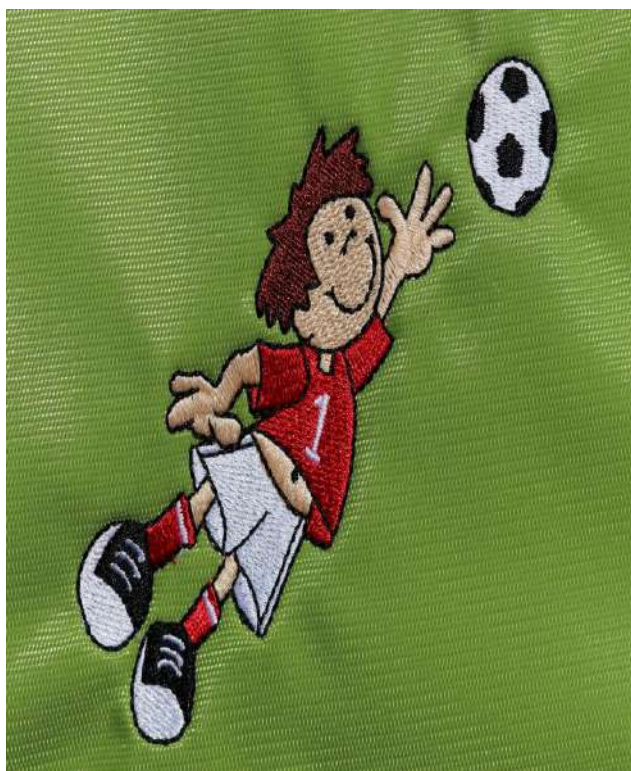
17 Janvier 2023

N°20

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser


SOMMAIRE

- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 2,
- Sportivité Semaine 2,
- Litige,
- Sanctions,
- Sanction en retard,
- Coupe Occitane,
- Assemblée générale,
- Arbitrage,
- Nouveau terrain,
- Situation des équipes vis-à-vis de l'arbitrage,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier Semaines 4 à 6,
- Communiqué Passport.



OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



Franois Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 16 Janvier 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE BETE

❶ FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au mémento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ DEMANDE DE LICENCE

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

①site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

②onglet : « en cas d'accident ».

③télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

5 LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

6 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

7 COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR ROSE** pour la **Coupe Haute-Garonne**, les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe de Printemps** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

8 REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

9 CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

10 CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

1 1 QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

1 2 CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

1 3 REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

1 4 EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA **CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « **EXEMPLAIRE ADHERENT** » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.**

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 JANVIER POUR FAIRE VOS DEMANDES DE LICENCE.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER**

aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)			30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (2)	29/11 (2)			02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)	03/01 (4)	03/01 (4)	16/01
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
INTERNAT FC	03/01 (1)				13/02
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
	23/01 (1)				06/03
AS MATRA	09/01 (1)	09/01 (1)	16/01 (1)	16/01 (1)	20/02
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	29/11 (1)	09/01 (1)	21/11
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
	23/01 (2)				06/03
NIMBA OT	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)	11/01 (1)	16/01 (1)	07/11
	23/01 (1)				06/03
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
	03/01 (1)	04/01 (1)	04/01 (1)	09/01 (1)	13/02
SOPRA STERIA FOOT	09/01 (2)	16/01 (2)	16/01 (2)	16/01 (2)	20/02
	23/01 (2)				06/03
TOLOSA DUCKS	16/01 (1)	16/01 (1)	16/01 (1)	16/01 (1)	27/02

O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	09/01
	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDÉES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	GLOWACKA Jean Philippe SOUBIELLE Jérôme	261662 55501519	A compter du 02/01/2023
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	A compter du 21/11/2022
	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
IO TEAM	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS


SEMAINE 02 DU 09/01/2023 AU 13/01/2023

Division Excellence : Journée 7 aller




FC POTO		<i>remis</i>		ASEAT	
AJ SAINT EXUPERY		<i>remis</i>		FC CANTOU'LOUSAIN	
ASC CNES	0	-	1	ATHLETICO TOLOSA B	
PASPORT	1	-	3	MECAPROTEC FC	

Exempt : USEMA COLOMIERS

Division Promotion Excellence : Journée 7 aller

ATHLETICO TOLOSA A	0	-	4	FORZA VIOLA FC	
DYNAMO FC		remis		LES SHADOCKS DE SEILH	
ALTRAN FOOT	3	-	1	O. TOULOUSE	
TOULOUSE SA	2	-	1	US AERO FOOT	

Exempt : AGATE FC**Division Honneur : Journée 7 aller**








MISTRAL PL		remis		FC BALEC	
SAINT ALBAN		remis		IO TEAM	
NIMBA OT	0	-	4	ASFP LUSITANOS	
TOLOSA DUCKS	2	-	1	GRINTA US	

Exempt : AS MATRA**Division Promotion : Journée 7 aller**

ASCA	1	-	1	RCLSP	
LES VIEILLES CANAILLES	3	-	3	AS EVOTEC	
AS DRT	4	-	1	SOPRA STERIA FOOT	
NEW TEAM	0	-	7	INTERNAT FC	

Exempt : SB SPORT FC**Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Tour 1 (remis du 06/01/23)**

FC POTO	2	-	1	LES SHADOCKSDE SEILH	
FC CANTOU'LOUSAIN	2	-	3	AS MATRA	

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 2

DEUX sorties temporaires, **DOUZE** avertissements et **UNE** exclusion directe pour **15** rencontres arbitrées.

LITIGE

Rencontre NIMBA OT / ASFP LUSITANOS du 09/01/23 - Honneur - Journée 7 aller :

L'équipe de NIMBA OT, s'étant retrouvée à 7 joueurs suite à l'exclusion consécutive à l'avertissement d'un joueur, et n'ayant pas pu reprendre la rencontre dès la 44^{ème} minute, (**Art 23 - §A - 1 - c et 23 - §B - 2**), la commission décide :

- **Match perdu par forfait à NIMBA OT**, qui marque **0 (zéro)** point, 0 (zéro) buts pour et 4 (quatre) contre. **ASFP LUSITANOS** marque **4 (quatre)** points, 4 (quatre) buts pour, 0(zéro) contre (score acquis sur le terrain au moment de l'arrêt).

SANCTIONS

Rencontre ASC CNES / ATHLETICO TOLOSA B du 12/01/2023 - Excellence - Journée 7 aller :

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS UN ADVERSAIRE*" - **AVERTISSEMENT** -
Soit **2 (deux)** avertissements au cours de la saison, récidive du 18/11/22 (**ART 32 - §B - f**),

CHAUVEAU Laurent, licence n°55618374, (ATHLETICO TOLOSA B)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 23/01/2023.**

Rencontre TOULOUSE SA / US AERO FOOT du 13/01/2023 - Promotion Excellence - Journée 7 aller :

Pour "*TACLE IRREGULIER*" - **AVERTISSEMENT** -
Soit **2 (deux)** avertissements au cours de la saison, récidive du 19/09/22 (**ART 32 - §B - f**),

RASOLOFO Hasina, licence n°401594, (TOULOUSE SA)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 23/01/2023.**

Pour "*TACLE VIOLENT*" - **EXCLUSION** -

RAMIARISOA Bertrand, licence n°162742, (TOULOUSE SA)

- **Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission**

Rencontre ASCA / RCLSP du 11/01/2023 - Promotion - Journée 7 aller :

Pour "*COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS UN ADVERSAIRE*" - **AVERTISSEMENT** -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 24/10/22 (**ART 32 - §B - f**),

CHAUVET Adrien, licence n°681727, (RCLSP)

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 23/01/2023.

SANCTION EN RETARD

Rencontre ATHLETICO TOLOSA A / FORZA VIOLA FC du 05/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**ART 32 - §C - c**), décide :

Pour "*TACLE PAR DERRIERE*"

SOULE Baptiste, licence n°842334, (ATHLETICO TOLOSA A)

- Deux (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 12/01/23 , reste Un (1) match ferme à compter du 16/01/2023.

COUPE OCCITANE

Rencontre TOULOUSE SA / GRINTA US - Coupe Occitane - Poule C - Tour 5 :

Le résultat de la rencontre n'ayant aucune incidence sur la qualification des équipes, et en accord avec elles, la commission annule cette rencontre (même si TOULOUSE SA gagne son dernier match, ils ne termineront pas dans les 3 meilleurs seconds).

Rencontre LES SHADOCKS / ASCA - Coupe Occitane - Poule A - Tour 5 :

Le résultat de la rencontre n'ayant aucune incidence sur la qualification des équipes, et en accord avec elles, la commission annule cette rencontre.

Nous pouvons vous donner les classements finaux ainsi que les huit qualifiés (les premiers de chaque groupe et les trois meilleurs seconds) pour les ¼ de finale.

En cas d'égalité de points dans un même groupe, les critères pris en compte pour le classement sont les suivants :

- ① nombre de rencontres jouées,
- ② goal-average particulier entre les deux équipes,
- ③ classement au challenge du fair-play,
- ④ goal-average général,
- ⑤ buts marqués

En cas d'égalité de points dans des groupes différents, le classement au challenge de la Sportivité de la compétition départage les équipes à égalité de point :

POULE A												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	SB SPORT FC	13	5	4	0	1	0	0	0	12	10	+2
2 ^{ème}	INTERNAT FC	12	5	2	3	0	0	0	0	10	3	+7
3 ^{ème}	ASC CNES	11	5	3	0	2	0	0	0	10	3	+7
4 ^{ème}	LES SHADOCKS DE SEILH	6	4	1	1	1	0	0	1	4	6	-2
5 ^{ème}	ASCA	6	4	0	2	2	0	0	0	2	7	-5
6 ^{ème}	NEW TEAM	6	5	0	2	2	0	1	0	3	10	-7

SHADOCKS DE SEILH / NEW TEAM : 3F0

ASCA / NEW TEAM: 0-0

SHADOCKS DE SEILH / ASCA: annulé

Sportivité: INTERNAT FC (14^{ème}).

POULE B												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	TOLOSA DUCKS	10	4	3	0	1	0	0	0	14	4	+10
2 ^{ème}	RCLSP	10	4	3	0	1	0	0	0	15	7	+8
3 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA A	7	4	1	1	2	0	0	0	5	12	-7
4 ^{ème}	FC BALEC	7	4	1	1	2	0	0	0	7	9	-2
5 ^{ème}	LES VIEILLES CANAILLES	6	4	0	2	2	0	0	0	3	12	-9

RCLSP / TOLOSA DUCKS : 1-3

ATHLETICO TOLOSA A / FC BALEC: 3-1

Sportivité: RCLSP (22^{ème})

POULE C												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ASEAT	10	4	2	2	0	0	0	0	5	2	+3
2 ^{ème}	DYNAMO FC	8	4	2	0	2	0	0	0	5	5	0
3 ^{ème}	TOULOUSE SA	7	3	2	0	1	0	0	0	7	5	+2
4 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA B	6	4	1	1	1	0	1	0	3	6	-3
5 ^{ème}	GRINTA US	4	3	0	1	2	0	0	0	0	2	-2

ASEAT / TOULOUSE SA : 3-1

Sportivité: TOULOUSE SA (24^{ème})

POULE D												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	USEMA COLOMIERS	11	4	3	1	0	0	0	0	25	7	+18
2 ^{ème}	US AERO FOOT	9	4	2	1	1	0	0	0	7	8	-1
3 ^{ème}	AS DRT	8	4	2	0	2	0	0	0	7	11	-4
4 ^{ème}	AS MATRA	8	4	2	0	2	0	0	0	13	13	0
5 ^{ème}	IO TEAM	4	4	0	0	4	0	0	0	4	17	-13

AS MATRA / AS DRT: 1-3

POULE E												
	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ALTRAN FOOT	12	4	4	0	0	0	0	0	15	3	+12
2 ^{ème}	MECAPROTEC FC	10	4	3	0	1	0	0	0	8	4	+4

3 ^{ème}	SOPRA STERIA FOOT	7	4	1	1	2	0	0	0	6	8	-2
4 ^{ème}	MISTRAL PL	6	4	1	1	1	0	1	0	8	8	0
5 ^{ème}	O TOULOUSE	3	4	0	0	3	0	0	1	2	13	-11

Sportivité: MECAPROTEC FC (11^{ème}).

Pour définir les meilleurs seconds sur l'ensemble des poules, concernant la Poule A avec 6 clubs, nous avons annulé les rencontres opposant les clubs de SB SPORT FC et d'INTERNAT FC au dernier de la poule (SB SPORT FC c NEW TEAM : 3 à 1 / INTERNAT FC c NEW TEAM : 2 à 2).

Ce qui nous donne pour cette Poule A : 1^{er} SB SPORT FC (10 points, 1^{er} Sportivité) ; 2^{ème} INTERNAT FC (10 points, 14^{ème} Sportivité).

Les huit équipes qualifiées sont donc :

1^{er} ALTRAN FOOT (12 points), 2^{ème} USEMA COLOMIERS (11 points), 3^{ème} SB SPORT FC (10 points, 1^{er} Sportivité), 4^{ème} MECAPROTEC FC (10 points, 11^{ème} Sportivité), 5^{ème} INTERNAT FC (10 points, 14^{ème} Sportivité), 6^{ème} RCLSP (10 points, 22^{ème} Sportivité), 7^{ème} TOLOSA DUCKS (10 points, 23^{ème} Sportivité) et ASEAT (10 points, 24^{ème} Sportivité).

Ce qui donne pour les ¼ de Finale les rencontres suivantes :

ALTRAN FOOT contre **ASEAT**,
MECAPROTEC FC contre **INTERNAT FC**,
SB SPORT FC contre **RCLSP**,
USEMA COLOMIERS contre **TOLOSA DUCKS**,

Les rencontres auront lieu la **semaine 7**.

ASSEMBLEE GENERALE

A titre indicatif, nous vous communiquons la date de l'assemblée Générale : **le jeudi 22 juin 2023**.

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage ont repris le **mardi 17 Janvier**.
Il est encore possible de les inscrire, mais dépêchez-vous.

NOUVEAU TERRAIN

A partir de la semaine prochaine, l'équipe " **SB SPORT FC** " change de nom et s'appelle dorénavant " **SB FC LAUNAGUET** ".

Leurs rencontres se dérouleront au stade municipal de Launaguet (terrain en herbe), le lundi, à 20h15.

L'entrée se fera par le chemin de la Palanque.

SITUATION DES EQUIPES VIS A VIS DE L'ARBITRAGE

POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DECEMBRE

1- Equipes représentées par 1 arbitre ou 1 candidat :

ASCA	ASEAT	FC POTO
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	AJ ST EXUPERY
ALTRAN FOOT	GRINTA US	SOPRA STERIA FOOT
FC CANTOU'LOUSAIN	IO TEAM	RCLSP
ASC CNES	LES SHADOCKS DE SEILH	ATHLETICO TOLOSA A
USEMA COLOMIERS	AS MATRA	ATHLETICO TOLOSA B
AS DRT	MECAPROTEC FC	TOULOUSE SA
DYNAMO FC	PASPORT	

2- Equipes non pénalisées, 1^{ère} année :

INTERNAT FC NEW TEAM

3- Equipes non pénalisées, 2^{ème} année :

AS EVOTEC TOLOSA DUCKS

4- Equipes non représentées, mais ayant un membre au sein de la commission, pénalité 2 points en moins au classement final :

O. TOULOUSE

5- Equipes non représentées, mais disposant d'un terrain, pénalité 2 points en moins au classement final :

ASFP LUSITANOS SAINT ALBAN

6- Equipes non représentées, pénalité de 11 € par mois (octobre à mai) et 2 points en moins au classement final :

FC BALEC	LES VIEIL.CANAILLES	NIMBA O.T.
AGATE FC	MISTRAL P.L.	SB SPORT FC

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 4 DU 23/01/2023 AU 28/01/2023

Division : Promotion - Journée 9 aller :

SB SPORT FC

AS DRT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 5 DU 30/01/2023 AU 03/02/2023

Coupe de HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIN : Cadrage

PASPORT

ASC CNES

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Coupe de Printemps : Cadrage

ATHLETICO TOLOSA B

SHADOCKS DE SEILH

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SEMAINE 6 DU 06/02/2023 AU 10/02/2023

Division : Excellence - Journée 10 retour :

ASEAT

PASPORT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Promotion - Journée 10 retour :

SB SPORT FC

ASCA

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisé par les clubs :

ALTRAN FOOT : Blagnac (Synthé) : Stade des Barradels - 2 rue des Cyclamens

ASCA : Beaupuy (Hb) : Stade Fernando Mena - rue du stade

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 route de Narbonne

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synt) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

GRINTA US : Baziège (Hb) : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet (Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage

ASFP LUSITANOS : Castelginest (Hb) : Complexe sportif centre - 4 rue du docteur Matéo

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'Europe

MECAPROTEC FC : Muret (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 avenue Henri Peyrusse

RCLSP : Roques sur Garonne (Hb) : Chemin du stade

SAINT ALBAN : St Alban (Hb) : Stade Faure - rue de Salgareda

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin de la Palanque

SEMAINE 04 DU 23/01/2023 AU 27/01/2023

Division : Excellence - Journée 9 aller

ASC CNES	FC POTO	Lardenne Synthé	Me	25/01	19h45
MECAPROTEC FC	FC CANTOU'LOUSAIN	Muret Auriol Synthé	Lu	23/01	20h00
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve	27/01	19h45
ASEAT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	25/01	20h00

Exempt: ATHLETICO TOLOSA B

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller

ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC	Sordelo St	Me	25/01	19h45
O. TOULOUSE	TOULOUSE SA	La Ramée St	Lu	23/01	19h45
AGATE FC	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	26/01	21h00
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je	26/01	20h15

Exempt: SHADOCKS DE SEILH

Division : Honneur - Journée 9 aller

ASFP LUSITANOS	AS MATRA	Castelginest Hb	Lu	23/01	20h30
IO TEAM	NIMBA OT	Argoulets St	Je	26/01	19h45
GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu	23/01	20h30
TOLOSA DUCKS	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu	23/01	20h30

Exempt: MISTRAL PL

Division : Promotion - Journée 9 aller

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me	25/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	NEW TEAM	Sordelo St	Je	26/01	19h45
SB FC LAUNAGUET	AS DRT	Launaguet Hb	Lu	23/01	20h15
INTERNAT FC	RCLSP	Fenouillet Hb	Lu	23/01	20h00

Exempt: AS EVOTEC

Coupe de France Auguste Delaune : 1/16^{ème} de Finale

ASCO RUEIL (92)	FC CANTOU'LOUSAIN	Paris	Sa	28/01	15h00
-----------------	-------------------	-------	----	-------	-------

SEMAINE 05 DU 30/01/2023 AU 03/02/2023

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Cadrage

PASPORT	ASC CNES	Stuxiano Synthé	Me	01/02	19h45
VIEILLES CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo St	Me	01/02	19h45
USEMA COLOMIERS	FC POTO	Capitany Synthé	Me	01/02	20h00
AGATE FC	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve	03/02	19h45

Coupe de Printemps : Cadrage

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me	01/02	20h15
ATHLETICO TOLOSA B	SHADOCKS DE SEILH	Argoulets St	Je	02/02	20h15
ASEAT	IO TEAM	M. Cerdan St	Lu	30/01	19h45

RATTRAPAGE

Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIAN : Tour 1

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Muret Auriol Synthé	Lu	30/01	20h00
TOLOSA DUCKS	SB FC LAUNAGUET	Lardenne Synthé	Me	01/02	19h45
US AERO FOOT	FC BALEC	Stadium n°4 Synthé	Je	02/02	20h15

Division : Honneur - Journée 4 aller (remis de S49)

ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Castelginest Hb	Lu	30/01	20h30
----------------	-------------	-----------------	----	-------	-------

Division : Excellence – Journée 7 aller (remis du 11/01)

AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Sordelo St	Je	02/02	19h45
------------------	-------------------	------------	----	-------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (avancé du 16/02)

ALTRAN FOOT	FORZA VIOLA FC	Blagn. Baradels Sy.	Je	02/02	21h00
-------------	----------------	---------------------	----	-------	-------

SEMAINE 06 DU 06/02/2023 AU 10/02/2023

Division : Excellence - Journée 10 retour

USEMA COLOMIERS	FC POTO	Capitany Synthé	Me	08/02	20h00
MECAPROTEC FC	ATHLETICO TOLOSA B	Muret Auriol Synthé	Lu	06/02	20h00
FC CANTOU'LOUSAIN	ASC CNES	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	10/02	19h45
ASEAT	PASPORT	Lardenne Synthé	Me	08/02	19h45

Exempt: AJ SAINT EXUPERY

Division : Promotion Excellence - Journée 10 retour

AGATE FC	ATHLETICO TOLOSA A	Argoulets St	Je	09/02	19h45
O. TOULOUSE	DYNAMO FC	M. Cerdan St	Lu	06/02	19h45
FORZA VIOLA FC	SHADOCKS DE SEILH	Stadium n°4 Synthé	Je	09/02	20h15
TOULOUSE SA	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	09/02	21h00

Exempt: US AERO FOOT

Division : Honneur - Journée 10 retour

NIMBA OT	MISTRAL PL	Barran Hb.	Ve	10/02	19h45
SAINT ALBAN	FC BALEC	St Alban Faure Hb	Lu	06/02	20h30
GRINTA US	AS MATRA	Baziège Hb	Lu	06/02	20h30
IO TEAM	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu	06/02	20h30

Exempt: TOLOSA DUCKS

Division : Promotion - Journée 10 retour

SB FC LAUNAGUET	ASCA	Launaguet Hb	Lu	06/02	20h15
SOPRA STERIA FOOT	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Je	09/02	19h45
RCLSP	AS EVOTEC	Roques Hb	Lu	06/02	20h30
NEW TEAM	AS DRT	Sordelo St	Me	08/02	19h45

Exempt: INTERNAT FC

COMMUNIQUE PASPORT

AVANT PREMIERE DOCUMENTAIRE " AMATEURS " AU CINEMA LE LUNDI 6
FEVRIER à 20H

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'avant-première du film " **AMATEURS** " au **Cinéma UTOPIA de Borderouge**.

La séance sera précédée d'une présentation du tournage par l'équipe du film.

Vous trouverez le lien de la billetterie avec un tarif unique de 5 euros :

<https://www.helloasso.com/associations/association-pasport/evenements/avant-premiere-du-film-amateurs>

Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir le 6 février et de partager les valeurs de la FSGT.